

le magazine de

LA PRESSE

LE QUÉBEC ET L'ÉTRANGER

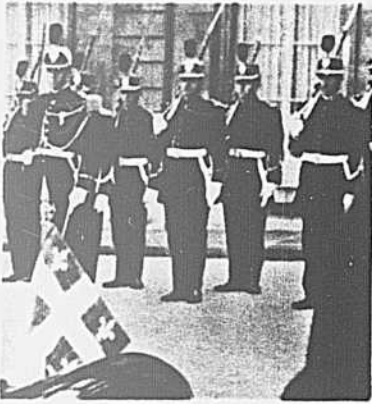


DANS NOS PAGES CETTE SEMAINE

**SAINT-JEROME
ET SON AVENIR** 3

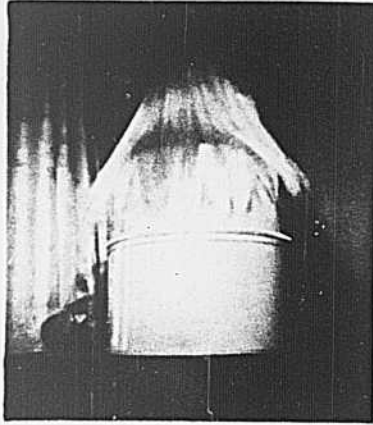
**LE QUEBEC ET LES
PAYS ETRANGERS** 8

Le nouveau ministère québécois des Affaires intergouvernementales est un "mini-ministère", mais il fonctionne à plein rendement. Il coordonne le travail des autres ministères en fonction d'une politique générale établie par le gouvernement.



**LA MODE
DES PERRUQUES** 12

Eh oui! Madame a maintenant 'son' perruquier, tout comme elle a 'son' coiffeur, 'son' tailleur, 'son' dentiste. Et dire qu'il fut un temps où elle n'aurait pas osé avouer ça à quicon-



que, fût-ce à sa meilleure amie.

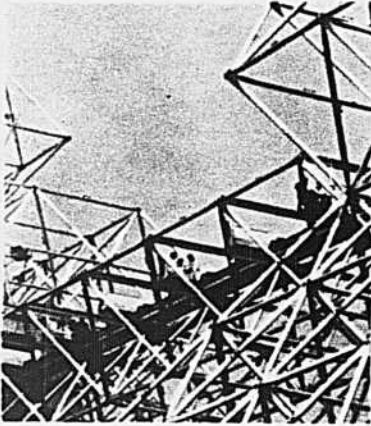
**LA GASTRONOMIE
PAR
ROGER CHAMPOUX** 15

Il existe une sauce passe-partout qui peut accueillir le poulet comme le mouton, l'agneau comme le veau. C'est difficile à croire, mais la chose existe... en Espagne. Seules les bouches blindées s'en régaleront toutefois. On nous en livre le secret cette semaine.

**LE GYROTRON
DE L'EXPOSITION** 18

Le grand manège de La Ronde a beaucoup fait parler de lui. Certains amateurs de sensations fortes ne trouvent pas le gyrotron bien exci-

tant. D'autres se sont demandé s'ils en ont vraiment pour leur argent. C'est une question qui se pose, et nous nous la posons.



**LE RUGBY,
SPORT DE
GENTILSHOMMES** 22

Le rugby n'est pas un sport de spectateurs, mais les joueurs, eux, ne s'en plaignent pas. Ce sport, qui existait à l'état de somnolence chez nous, redevient populaire. Les équipes canadiennes peuvent maintenant rivaliser avec celles du monde entier.

NOS PHOTOS

ANTOINE DESILETS: 3 à 5; 12 à 15; 18 à 21

ARCHIVES LA PRESSE: 8 à 11 et 18; 22 et 23

À PROPOS

Le Québec et l'étranger

Il fut un temps où beaucoup de Québécois réclamaient l'ouverture d'une maison du Québec à Paris pour des raisons sentimentales. Ces raisons du cœur n'ont évidemment rien d'illicite, mais elles n'auraient pas été suffisantes pour ouvrir une délégation générale en France. Il fallait surtout établir des liens économiques et culturels pratiques qui profiteraient aux citoyens du Québec autant qu'à ceux de la France. Effectivement, la délégation générale du Québec à Paris n'est qu'un des moyens dont se sert le Québec actuel pour établir des liens avec l'étranger. L'article que nous publions cette semaine sur le ministère des Affaires intergouvernementales démontre ce fait. Dans cet article, l'on peut lire que le nouveau ministère québécois sert à coordonner la politique des différents ministères lorsqu'il s'agit des relations avec l'étranger. La multiplication des relations avec l'extérieur a sans doute rendu ce rôle de coordination nécessaire.

L'exécution de la politique d'ensemble est toutefois laissée aux autres ministères. C'est ainsi que le ministère de l'Industrie et du Commerce a créé un comité d'accueil des hommes d'affaires étrangers à l'occasion de l'Exposition universelle. Son président, M. Gilles Chatel, nous a souligné le fait que les délégués économiques des différentes délégations générales sont en rapport constant avec ce comité d'accueil et qu'ainsi des résultats ont déjà été obtenus en matière d'échanges commerciaux et d'implantation industrielle.

Cela devait arriver. Le comité d'accueil du ministère de l'Industrie et du Commerce, depuis l'ouverture de l'Expo et au moment où nous écrivons ces lignes, a mis 300 hommes d'affaires étrangers en rapport avec leurs correspondants québécois. Il est aussi entré en contact avec 3000 autres personnes dont 60 p. cent venaient des Etats-Unis, 30 p. cent d'Europe et le reste des autres parties du monde.

L'exposition universelle a donc cet avantage d'établir des liens avec l'étranger, liens qui deviendront permanents et auront une influence à long terme sur l'économie du Québec. Peut-être cela permettra-t-il aussi de réaliser cette diversification souhaitable des sources de capitaux. Pour les gens qui voudraient rencontrer ces hommes d'affaires en visite, le Bureau d'Expansion économique de l'Expo en possède la liste. Cette liste est alimentée de plusieurs façons mais principalement par les conseillers commerciaux du gouvernement fédéral qui sont en poste dans 80 pays.

Comme on peut le voir, l'intérêt du Québec pour l'étranger, surtout en cette année de l'Expo, pourra avoir des effets bénéfiques pratiques, peut-être même à Saint-Jérôme, ville qui fait l'objet d'un reportage dans nos pages.

JEAN-PIERRE BONHOMME



VIEILLES MISÈRES ET NOUVEAUX ESPOIRS DE SAINT-JÉRÔME

En avril dernier, Saint-Jérôme battait tous les records de chômage. Aujourd'hui, quelques jeunes leaders surgis de divers milieux amorcent la reprise économique. La ville est devenue le lieu d'une sorte de miracle sociologique.

PAR ANDRÉ BÉLIVEAU

ON NE VA peut-être vraiment jamais au fond du malheur. On s'en approche. Mais il arrive aussi qu'on tente de sortir du trou — et qu'on y parvienne.

Cela peut s'appeler un miracle.

Il est à une trentaine de milles de Montréal une petite ville — 30,000 habitants — qui avait fait un bon bout de chemin sur la pente raide qui mène au désespoir, et qui, aujourd'hui, vit une aventure sans doute unique jusqu'ici au Québec: l'éveil spontané d'une conscience collective qui pourrait bien être le prélude d'une renaissance au bonheur de vivre.

Il y a près de 40 ans que Saint-Jérôme végète dans un état grave de stagnation, accrochée à une vocation touristique mythique, à une infrastructure agricole sans avenir et à quelques rares industries de moyenne importance appartenant, pour la plupart, à des secteurs faibles.

La situation s'était encore aggravée ces

dernières années. Par suite de la fermeture d'une usine et d'importantes réductions dans le personnel de quelques autres, le taux du chômage y était en avril dernier le plus élevé au Canada (30 p. 100). Selon le "1966-67 Survey of Market and Business Year Book" du Financial Post, le revenu hebdomadaire moyen s'y établissait en 1966 à \$69.59, soit 24 p. 100 de moins que la moyenne canadienne. Il était le plus bas au Canada.

Bref, la situation était telle qu'on a pu la comparer à celle qui existait au pays au plus profond de la crise économique des années '30.

L'originalité du phénomène

Aujourd'hui, en vérité, les choses ne se sont pas encore considérablement améliorées sur le plan économique, mais Saint-Jérôme est devenue le lieu d'une sorte de miracle sociologique.

Aiguillonnés, consciemment ou non, par

le bouillonnement d'une masse ouvrière excédée, quelques jeunes leaders surgis de divers milieux ont entrepris d'assainir le climat social et d'amorcer la reprise économique en édifiant des structures d'accueil valables pour les nouvelles industries qu'ils tentent d'attirer chez eux.

Ce qui constitue l'originalité du phénomène qui se déroule présentement à Saint-Jérôme, c'est le fait qu'une population défavorisée, mal dirigée par des chefs politiques sans envergure et abandonnée par ses élites traditionnelles, ait soudainement décidé de prendre elle-même son destin en main et, presque sans aucun apport de l'extérieur, d'entrer enfin de plain-pied dans cette seconde partie du 20e siècle où d'autres l'avaient précédée. C'est cette spontanéité qui le différencie, par exemple, d'une expérience comme celle du Bureau d'aménagement de l'est du Québec, où l'éveil est survenu à la suite du parachutage d'une forte équipe de spécialistes venus de l'extérieur.

La prise de conscience collective des Jérômiens s'est accompagnée d'un glissement marqué des citoyens pensants vers la gauche — aussi bien chez les nantis que chez les prolétaires — et d'un mouvement de maturation des travailleurs comme d'un certain nombre de possédants en ce qui a trait aux relations ouvrières-patronales.

Concentration industrielle excessive

Tapie dans une poche de pauvreté entre Montréal, métropole du Canada, et les Laurentides, centre touristique de haute renommée, Saint-Jérôme a longtemps cru posséder une vocation de "ville de services". Somnolant dans une douce béatitude à l'ombre de la statue du bon gros curé Labelle, se gorgeant de mots ("Saint-Jérôme, Mesdames et Messieurs, est la Reine des Laurentides, la Reine du Nord, le Seuil des Laurentides, la plus belle ville de la province de Québec...!"), ses politiciens ont oublié de planifier son avenir, de di-



Les militants du Mouvement des travailleurs chrétiens ont joué un rôle actif dans le renouveau de Saint-Jérôme.

versifier son économie dans des secteurs industriels rentables, de la doter d'un équipement moderne, de former sa jeunesse, et ils n'ont pas vu à temps qu'elle devenait de plus en plus un centre de repli pour toute cette population de manoeuvres que sécrétait le Nord — l'Abitibi — incapable de faire vivre ses fils.

Avant les récentes mises à pied qui ont touché près de 15 p. 100 de la main-d'oeuvre de la ville, trois travailleurs sur quatre, à Saint-Jérôme, étaient à l'emploi de la Compagnie de papier Rolland, de la filature Regent Knitting Mills ou de la Dominion Rubber — qui s'appelle maintenant "Uniroyal".

Cette concentration excessive ne pouvait qu'entraîner une grande instabilité économique pour la main-d'oeuvre locale et la vitalité de la ville en général. Instabilité d'autant plus aiguë que deux de ces entreprises — la Regent Knitting et l'Uniroyal — appartenaient à des secteurs largement affectés par la concurrence internationale, le textile et la chaussure de caoutchouc, et que leurs dirigeants, de l'avis général, n'ont pas toujours su manifester le plus grand dynamisme dans la conduite de leurs affaires.

Les jeunes turcs qui ont entrepris de faire de Saint-Jérôme une ville "vivante" sont donc partis de loin.

L'élan initial

L'élan initial est venu de plusieurs milieux à la fois : les syndicats ouvriers, le Mouvement des travailleurs chrétiens (ancienne Ligue ouvrière catholique), certains éléments du clergé, quelques hommes d'affaires et quelques fonctionnaires municipaux, provinciaux et fédéraux. Mais c'est au sein de la commission industrielle locale, réunion des individus les plus actifs de ces milieux, que le miracle semble véritablement en voie de se cristalliser.

La formule du commissariat ou de la commission industrielle n'a rien de nouveau. L'Ontario avait déjà ses commissaires en 1875, et les Etats-Unis ont leurs "community action groups" depuis fort longtemps. Et bien que le Québec n'ait commencé à s'y intéresser systématiquement qu'en 1962, la municipalité de Saint-Romuald possède son commissaire industriel depuis 22 ans, Drummondville depuis 15 ans et Joliette depuis 12 ans.

Déjà, en 1959, Saint-Jérôme avait embauché un premier commissaire industriel, qui mourut cependant deux ans plus tard sans avoir pu accomplir grand-chose. On ne jugea pas nécessaire de le remplacer avant 1964. Cette année-là, le maire Hubert Murray, libéral inconditionnel qui fut défait comme candidat créditiste à Ottawa avant de réussir à se faire élire comme député de l'Union nationale à Québec, alla visiter Oshawa, en Ontario, et en revint résolu à engager un nouveau commissaire. On retint à titre de conseiller les services d'un ancien fonctionnaire de Montréal, M. Valmore Gratton, qui accomplissait le même travail pour le compte de plusieurs autres municipalités. Ce fut un demi-succès. "M. Gratton, put-on lire à l'époque dans un journal local, est un homme bien vu partout au Québec, mais on ne le voit pas souvent à Saint-Jérôme."

En mai 1965, plutôt que de renouveler le contrat de M. Gratton, la Ville embaucha comme commissaire industriel l'un de ses administrés, M. Gérard Bruneau, homme d'affaires de 36 ans qui était propriétaire du Bureau de crédit Laurentides et secrétaire de la Chambre de commerce locale.

Naissance de la commission industrielle

Cette nomination coïncida avec l'arrivée à Saint-Jérôme du premier délégué du

ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Brassard, qui avait justement pour mission de stimuler l'implantation industrielle dans la région. Dans la trentaine, celui-ci était diplômé en administration de l'École des hautes études commerciales de Montréal et de l'École LaSalle de Chicago, et il avait acquis une solide formation pratique dans l'industrie privée aux Etats-Unis et au Canada avant de s'orienter vers la fonction publique. Il devait devenir l'un des principaux moteurs de l'éveil de Saint-Jérôme.

Travaillant de concert, les deux hommes recrutèrent un premier noyau de citoyens de bonne volonté qui avaient déjà manifesté quelque inquiétude face à la situation : un riche notaire, un ingénieur, un propriétaire d'hôtel, un conseiller municipal et surtout un pharmacien alors âgé de 36 ans, M. Aimé Thibault.

Saint-Jérôme était à ce moment-là à se remettre d'une série de grèves qui avaient gravement détérioré son climat social.

Une première tentative de nos notables en vue d'assainir ce climat aboutit à un échec : on avait naïvement créé un comité de relations patronales-ouvrières qui ne comprenait... ni un seul patron, ni un seul ouvrier.

L'expérience ne fut toutefois pas totalement vaine. "C'est elle qui m'a vraiment sensibilisé à nos problèmes, admet aujourd'hui Aimé Thibault, et je ne suis pas le seul dans ce cas."

Sous l'impulsion de Bruneau et de Brassard, le conseil municipal créa peu après une première commission industrielle — dont Thibault assumait la présidence.

Un animateur exceptionnel

Quelque temps auparavant, le Mouvement des travailleurs chrétiens, inspiré

par un jeune prêtre du nom de Jacques Grand'Maison, avait entrepris une étude socio-économique dans les industries de la ville. L'enquête devait révéler que 30 p. 100 des pères de famille gagnaient moins de \$60 par semaine, que 20 p. 100 travaillaient plus de 55 heures par semaine et que 70 p. 100 des travailleurs ne jouissaient d'aucune forme de sécurité d'emploi et pouvaient être renvoyés pour la moindre peccadille, au gré du patron.

Ce chanoine Grand'Maison, qui n'avait que 32 ans, a lui aussi joué un rôle considérable dans l'évolution de la conscience communautaire des Jérômiens. Sociologue et professeur de théologie à l'Université de Montréal, conférencier et auteur de plusieurs volumes sur le renouveau dans l'Eglise, ayant l'oreille de son évêque, Mgr Emilien Frenette, et exerçant un grand ascendant sur le clergé diocésain, il s'est constamment rangé du côté des ouvriers, insistant pour qu'ils puissent participer à la prise des décisions les concernant et prenant la parole en leur faveur au cours de manifestations populaires. Certains le considéraient aujourd'hui comme l'"évêque officieux" du diocèse, et on affirme que les journaux locaux, à la suite de démêlés qu'il a eus avec le maire-député Murray, n'ont qu'à publier sa photo pour voir leur tirage monter en flèche.

Une ville à bâtir...

Pendant que la commission industrielle dressait son plan de bataille, les dirigeants municipaux continuaient de tourner en rond. Problèmes, suggestions et dénonciations surgissaient de partout. Saint-Jérôme était aux prises avec un grave problème d'alimentation en eau potable ; un juge condamnait l'état lamentable du Palais de justice et de la prison ; la Jeune Chambre

de commerce proposait d'annexer les municipalités avoisinantes afin d'élargir le parc industriel ; un conseiller municipal proposait de léguer le vieil hôtel de ville à la Société historique et d'en construire un neuf ; on suggérait de rénover les vieux quartiers et de réaménager le centre commercial ; le conseil municipal interdisait le port du maillot de bain ailleurs qu'aux endroits servant de bains publics ; la construction domiciliaire fléchissait, l'impôt foncier montait et des syndicats accusaient le conseil de mauvaise administration ; Mgr Frenette réclamait une répartition plus équitable des richesses ; le maire déclarait que l'expansion industrielle de Saint-Jérôme était bloquée à cause du manque de collaboration des municipalités voisines ; le député provincial — libéral — Denis Hardy rétorquait que plusieurs industriels locaux avaient aussi leur part de responsabilité ; une semaine plus tard, Murray battait Hardy aux élections générales et le comté passait ainsi dans le camp de l'Union nationale.

Effervescence populaire

Sur le front ouvrier, une grève éclatait à la Dominion Rubber, où 1.200 employés — sans l'accord de leurs chefs syndicaux — débrayaient pour protester contre des sanctions infligées à 67 d'entre eux.

Prenant la parole au cours d'une assemblée syndicale, le chanoine Grand'Maison dénonçait "la démission des puissants du jour qui n'ont rien fait jusqu'à maintenant, particulièrement à Saint-Jérôme, en vue d'améliorer le sort des petits".

"Cette grève, disait-il, est la conséquence d'une situation économique qu'on a laissée pourrir depuis 1914 dans cette ville. (...) Il ne s'est pas établi une seule usine d'envergure chez nous depuis 1913 et, depuis



Saint-Jérôme ne veut plus être qu'un paysage bucolique se mirant dans les eaux paisibles de la rivière du Nord. Elle vient de se découvrir une vocation industrielle...

une cinquantaine d'années, les structures économiques n'y ont presque pas été modifiées. (...) On a trop souvent caché la situation réelle. Il s'est établi un réseau de peur les uns vis-à-vis les autres. C'est contre tout cela qu'il faut lutter. Il faut sortir de la peur, faire face au vrai problème..."

Peu après, Mgr Frenette approuva publiquement l'action du Mouvement des travailleurs chrétiens et du chanoine Grand'Maison en milieu ouvrier. Sans faire précisément allusion au mécontentement soulevé chez certains par les déclarations de l'ecclésiastique, il affirma que "les ouvriers doivent lutter pour avoir droit au respect". Survenant dans une société à 99.1 p. 100 catholique, cette intervention eut son importance. Elle contribua à sensibiliser davantage la population au problème de l'injustice sociale et, sans aucun doute, à la confirmer dans l'option dans laquelle elle avait déjà commencé de s'engager.

Trois mois après la grève à la Dominion Rubber, en mai 1966, négligeant les avis contraires de leurs chefs syndicaux, 400 employés de la compagnie Rolland débrayaient à leur tour.

Cet arrêt de travail fut suivi, trois mois plus tard, d'une autre grève : 1,500 employés de la Dominion Rubber sortaient de nouveau dans la rue en réclamant de meilleurs salaires. Peu après, leurs camarades de la Regent Knitting leur emboîtaient le pas. Toute la région était en effervescence. Il y avait grève à l'Hôtel-Dieu, grève à la Dominion Ayers, à Lachute, grève à la General Motors à Sainte-Thérèse, grève à la Coronation Food, où 600 personnes attaquaient les immeubles de la compagnie.

"Comme nos frères noirs aux Etats-Unis..."

C'est dans ce bouillonnement de revendications que le prolétariat de la région conçut l'idée d'organiser une manifestation monstre afin d'attirer l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics sur sa condition.

Se rappelant les explosions de violence qui, en 1953, avaient marqué le conflit à la Regent Knitting, le conseil municipal de Saint-Jérôme prit des mesures pour éviter le pire. Le maire-député tenta, sans succès, de faire contremander la marche, et il n'est pas du tout certain que l'abstention des centrales ouvrières n'ait pas été le fruit de démarches de la part des autorités supérieures.

La manifestation, organisée par les militants locaux des syndicats, du Mouvement des travailleurs chrétiens et du Parti socialiste du Québec, eut donc lieu le 4 octobre dernier, en dépit d'une pluie froide et sous les yeux d'une centaine de policiers. Il n'y eut aucune violence — sauf verbale. Les 800 participants, brandissant des pan-

cartes où ils clamaient "Patrons, descendez de votre piédestal!" et "C. de C., laissez-nous vivre!" huèrent copieusement leur maire-député Hubert Murray qui, la veille, au cours d'une séance du conseil, avait déclaré : "Si les travailleurs ne sont pas contents des conditions de travail à Saint-Jérôme, ils n'ont qu'à aller ailleurs!"

Ils écoutèrent cependant avec respect le chanoine Grand'Maison qui disait : "La manifestation de ce soir ressemble à celles de nos frères noirs aux Etats-Unis..."

Accélération du chômage

Puis survinrent les élections municipales. Murray, nouveau député, après avoir menacé de se retirer de la scène municipale, était encore candidat à la mairie, tout comme l'ancien conseiller Hubert Piché. Les syndiqués les accusèrent tous deux d'antisyndicalisme et leur refusèrent leur appui. Murray fut réélu.



Le chanoine Grand'Maison : "Au lieu d'embarquer les gens dans nos affaires, embarquons dans les leurs..."

Après la période des grèves, ce fut la période des congédiements : ralentissement de la production et congédiements massifs à la Regent Knitting ; arrivée de nouveaux appareils et une vingtaine de congédiements à la Diva, manufacture de chaussures ; en mars, le personnel de l'Uniroyal, qui avait déjà été de 3,000 employés et qui était de 1,200 un an plus tôt, passait à 200 employés, et l'usine, cessant de fabriquer des chaussures, se lançait dans la production des tableaux de bord et des réservoirs d'avions. En avril, sur un potentiel de main-d'oeuvre global de 9,500 travailleurs, Saint-Jérôme comptait quelque 3,000 chômeurs. Les spécialistes du gouvernement soutinrent que les entreprises en question ne pouvaient pas ne pas avoir prévu ces mouvements de personnel. Elles n'avaient

pourtant à peu près rien fait pour en diminuer l'impact. Dans la plupart des cas, les hommes n'en avaient même pas été avisés à l'avance.

"C'est le patron qui fait l'employé..."

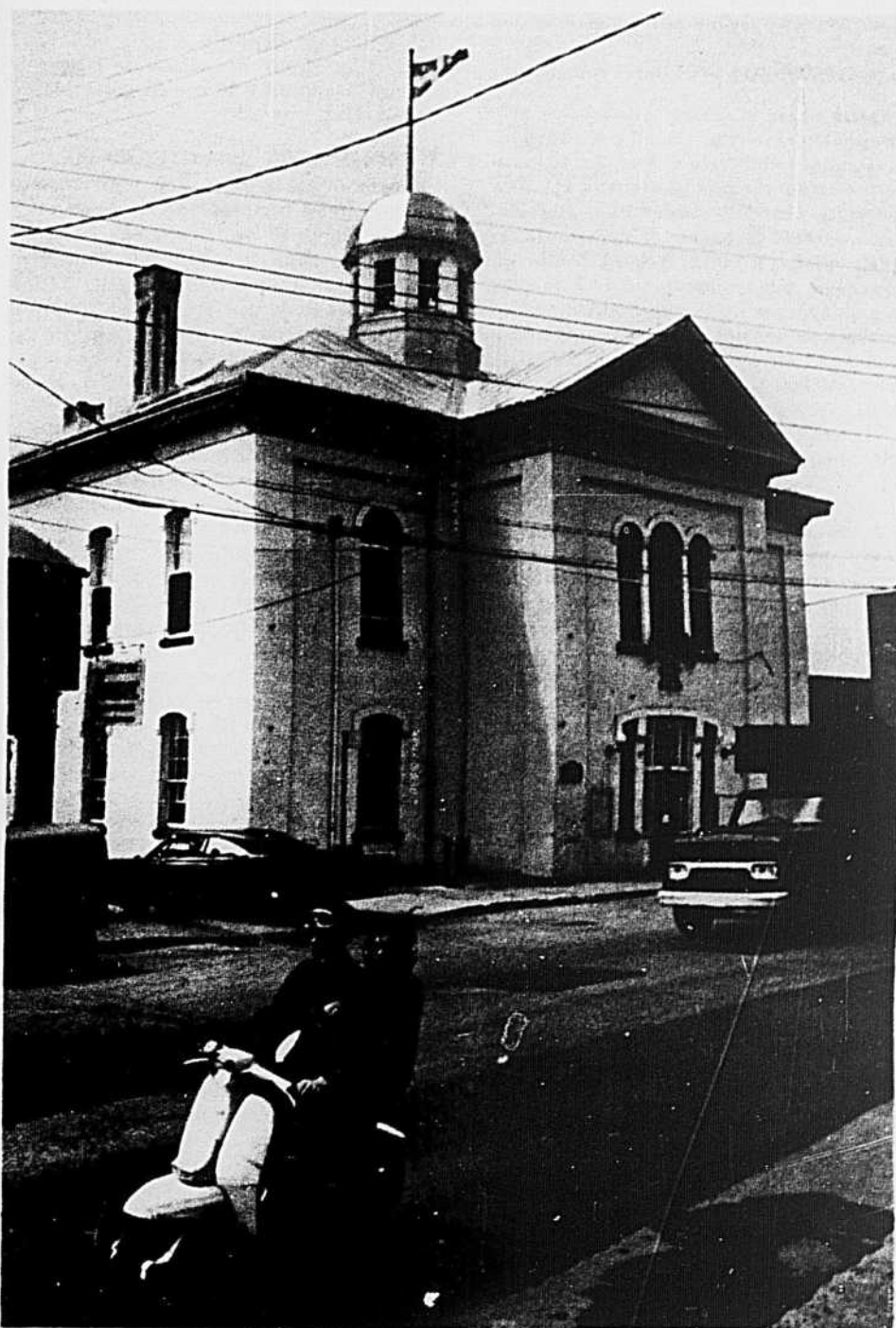
Le chanoine Grand'Maison, lui, poursuivait son oeuvre et soulignait à la population la nécessité d'un engagement collectif. Prêchant d'exemple, il invitait aussi le clergé à s'intégrer davantage à la vie du milieu social, à sortir de ses presbytères, à remplacer les retraites paroissiales par l'animation sociale, à partager les problèmes de ses ouailles. "Au lieu d'embarquer les gens dans nos affaires, embarquons dans les leurs..." Le pharmacien Aimé Thibault, s'adressant à un auditoire de prêtres, leur lança la même invitation, en d'autres mots : "Cessez d'applaudir en regardant passer la parade et embarquez dans la parade vous autres aussi !..."

L'attitude de M. Grand'Maison ne pouvait plaire à tout le monde. Elle indisposait notamment le gérant de l'Uniroyal, M. Andy Hurtubise, qui trouvait que ses propos "n'étaient pas propres à favoriser le progrès industriel à Saint-Jérôme". Le maire-député déclarait de son côté devant la Chambre de commerce que la détérioration de la situation était partiellement due à l'activité du chanoine, qui, selon lui,

"devrait se contenter de la pratique religieuse et laisser les questions syndicales à d'autres..." Ces déclarations devaient provoquer de vives réactions de la part des syndicats et du Mouvement des travailleurs chrétiens.

La commission industrielle, qui s'était donné pour but général de rétablir un climat de confiance et de sérénité afin d'attirer de nouvelles industries à Saint-Jérôme et "de sortir enfin du textile et de la chaussure", n'appréciait guère elle non plus le ton de certaines interventions de M. Grand'Maison, à qui elle reprochait au début de monter en épingle les aspects négatifs de la situation et de contribuer ainsi à perpétuer chez les industriels de l'extérieur l'impression que les travailleurs de la ville étaient d'éternels révoltés.

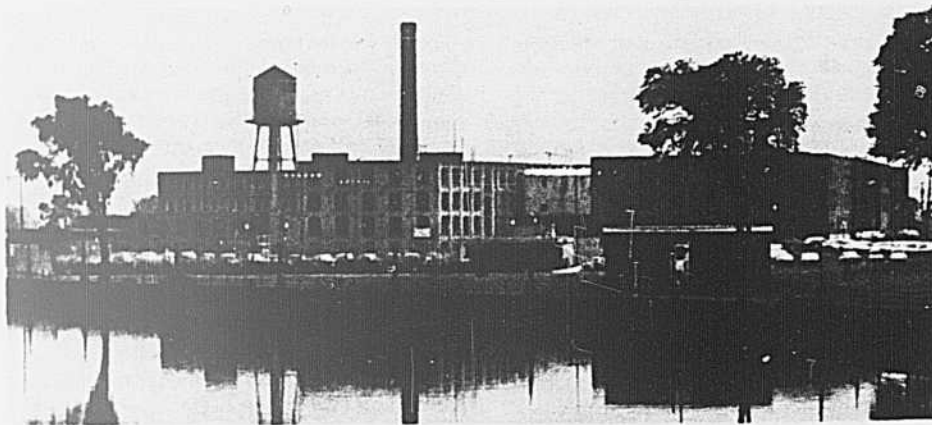
Les membres de la commission soutiennent en effet que la classe ouvrière de Saint-Jérôme n'est absolument pas plus "difficile" que celle des autres centres. "C'est le patron qui fait l'employé, disent-ils, et la preuve, c'est que nous avons ici plusieurs industries d'importance moyenne où il n'y a jamais de problèmes et dont les journaux ne parlent jamais tout simplement parce que les employés, traités humainement par une gérance compétente — et qui fait des profits! — y sont heureux. C'est justement ce genre d'entreprises que nous tentons d'attirer chez nous."



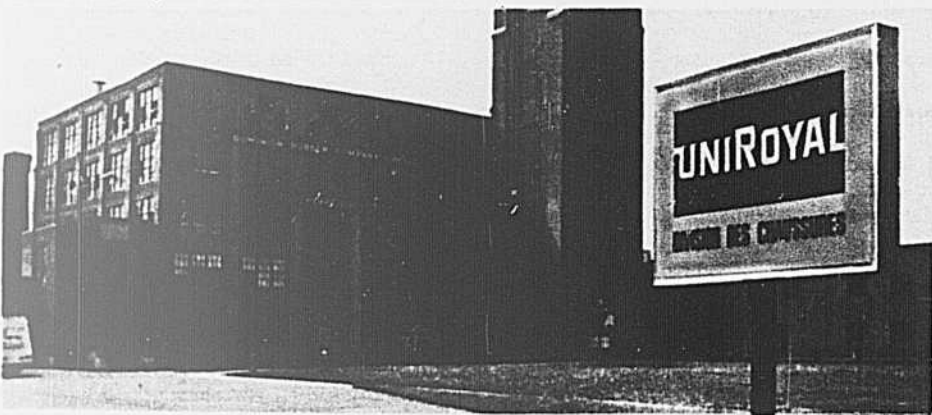
L'hôtel de ville a été construit il y a 93 ans. Un conseiller municipal a suggéré qu'on le lègue à la Société historique de Saint-Jérôme...



Deux des principaux responsables de l'éveil : le pharmacien Aimé Thibault, président de la commission industrielle, et M. Gérard Bruneau, commissaire industriel.



L'une des trois principales entreprises de la ville, la Regent Knitting possède un lourd dossier au chapitre des relations industrielles.



La Dominion Rubber, maintenant appelée "Uniroyal", employait 1,200 travailleurs il y a un an. Elle n'en compte plus maintenant que 200.

La contestation : préalable nécessaire

Parfaitement d'accord là-dessus, le prétre sociologue — qui travaille maintenant en étroite collaboration avec la commission — n'en persiste pas moins à croire que cette phase de contestation était nécessaire avant de passer au stade de la reconstruction. "Il fallait d'abord éveiller la population au problème. Je n'ai fait en cela qu'appuyer l'action entreprise par les ouvriers eux-mêmes. Mais parce que c'était un maudit curé qui parlait comme ça et qu'on est encore dans une période de chrétienté, les journaux ne rapportaient que les discours du curé et oubliaient ceux des leaders ouvriers..."

De son côté, le pharmacien Thibault exprime ainsi la philosophie de la commission: "Nous ne sommes contre personne ni contre quoi que ce soit... Nous sommes pour le progrès. Nous évitons de chercher des boues émissaires ou de faire appel à la haine ou aux sentiments négatifs et tentons plutôt d'exploiter tous les talents et toutes les énergies. Nous nous méfions des gens qui travaillent seuls et du culte de la personnalité. Et nous nous efforçons de nous maintenir au-dessus de la politiciaille et des intérêts partisans..."

M. Thibault eut d'ailleurs l'occasion de prouver la sincérité de son engagement il y a quelques mois lorsque, tout ne tournant pas rond au conseil municipal, le maire menaçait encore de démissionner et que quatre conseillers municipaux lui offrirent son poste sur un plateau d'argent. Il le refusa comme un seul homme.

Il est d'autre part intéressant d'observer l'attitude de la commission et du conseil municipal l'un à l'égard de l'autre. La commission, composée en bonne partie de gens doués d'une certaine hauteur de vues, constitue en fait une forme de gouvernement parallèle, mais elle manifeste officiellement le plus grand respect envers le conseil. Ce dernier, sans doute plein de bonne volonté mais généralement inexistant, ne semble pas comprendre parfaitement ce qui se passe, mais il entérine — et c'est le principal. Un journal local rapportait récemment cette touchante profession de foi d'un conseiller municipal à

l'endroit du comité consultatif de la commission: "J'approuve le travail de la commission facultative..."

La nécessité de démocratiser

Dans sa forme initiale, la commission industrielle était composée de ce qu'on est convenu d'appeler des "notables", professionnels et hommes d'affaires. Elle ne comptait ni ouvriers ni patrons.

Peu après sa formation, elle s'adjoignit un comité consultatif, dont le chanoine Grand'Maison faisait partie. Patrons et ouvriers étaient encore tenus à l'écart.

Il y a quelques mois, cependant, les membres en arrivèrent à la conclusion que l'organisme devait être restructuré en un tout intégré où les industriels et les syndicats seraient représentés. La commission fut dotée de 19 comités distincts — éducation des jeunes et des adultes, reclassement de la main-d'oeuvre, structures d'accueil, assistance sociale, urbanisme, animation sociale, génie, relations inter-municipales, etc. Chacun de ces comités fut placé sous la présidence d'un membre du comité consultatif. Ces 19 responsables, dont l'âge moyen est d'environ 36 ans, viennent de tous les milieux et de toutes les professions: ils sont ingénieurs, travailleurs sociaux, journalistes, éducateurs, fonctionnaires, chômeurs en instance de recyclage, voyageurs de commerce... L'organisme comprend aujourd'hui quelque 200 membres représentant les 58 corps intermédiaires de la ville.

Le coup de pouce de Marchand

La commission s'était fixé comme premier objectif précis l'obtention pour la ville du statut de "zone désignée" aux termes de la loi fédérale destinée à stimuler le développement des régions défavorisées.

En vertu de ce programme, l'industriel qui agrandit un établissement déjà existant ou celui qui plante un nouvel établissement dans une "zone désignée" peut bénéficier d'avantages financiers et fiscaux très intéressants. Ottawa lui accorde des octrois allant jusqu'au tiers de ses frais d'immobilisation et lui reconnaît le bénéfice dit "de dépréciation accélérée". Québec reconnaît également ce bénéfice et



Étalage de mauvais goût, bien sûr, mais qui témoigne de la vitalité naissante du parc industriel de Saint-Jérôme.



Ces jeunes élèves de l'École des arts et métiers voient maintenant l'avenir avec confiance. Ils connaîtront un meilleur sort que leurs pères...

lui accorde un dégrèvement d'impôts substantiel. On comprend donc facilement l'obstination avec laquelle la commission a réclamé la "désignation" pour Saint-Jérôme.

Ce fut pourtant une dure lutte. Saint-Jérôme, en effet, ne remplissait pas toutes les conditions en vigueur en 1966 pour devenir "zone désignée". Elle était trop rapprochée de Montréal et, en raison de la rapidité avec laquelle son économie, au cours des derniers mois, s'était effondrée, il n'y avait pas cinq ans que son taux de chômage représentait au moins 150 p. 100 de la moyenne canadienne et que le taux de croissance de l'emploi représentait moins de la moitié du taux moyen national. En outre, le ministre de l'Industrie, Charles Drury, responsable de l'application de la loi, estimait que le problème de Saint-Jérôme était moins économique que social. Enfin, la commission et le ministère ne s'entendaient pas sur la validité des statistiques qu'ils échangeaient.

C'est finalement en passant par le nouveau ministère de la Main-d'Oeuvre que la commission industrielle atteignit son but. L'ancien syndicaliste Jean-Robert Ouellet, depuis peu à l'emploi de ce ministère à titre d'officier régional au Service consultatif de la main-d'oeuvre, avait été chargé par Ottawa d'étudier le problème de Saint-Jérôme. Il épousa la cause et y intéressa son ministre, Jean Marchand.

Ce dernier se rendit sur les lieux le 5 février dernier et jugea qu'il serait contraire à ses principes de laisser crever les gens pendant cinq ans avant de revenir leur prendre le pouls en 1972 pour vérifier s'ils seront alors bien morts. "Puisque c'est une

technicalité de la loi qui nous empêche de leur tendre la perche, dit-il, il faut changer la loi."

Marchand exposa son point de vue à Drury qui se laissa finalement convaincre et ordonna le 17 mars d'amender la loi afin de pouvoir inclure Saint-Jérôme dans la liste des "zones désignées". Sa décision ne devait cependant être annoncée publiquement que le 28 avril, ce qui laissa au député fédéral du comté, M. Léo Cadieux, ministre associé de la Défense — qui avait assisté à la discussion à l'issue de laquelle Drury avait donné son assentiment — tout le temps voulu pour proclamer solennellement et très politiquement qu'il démissionnerait si Saint-Jérôme n'était pas désignée...

Les gouvernements entrent dans la danse

Entre-temps, la commission industrielle avait posé un jalon important en remettant aux gouvernements québécois et canadiens un mémoire très précis sur le résultat de ses études à Saint-Jérôme. Ce mémoire est devenu l'un de ses documents de base depuis.

Lors de sa visite du début février, Jean Marchand avait souligné la nécessité d'une entente Québec - Ottawa en ce qui a trait à la réadaptation des chômeurs et à la reclassification des travailleurs à Saint-Jérôme. Une semaine plus tard, la reclassification des 2,300 chômeurs débutait, dirigée par des représentants du ministère québécois de l'Éducation et des ministères fédéraux de l'Industrie et de la Main-d'Oeuvre.

L'opération Saint-Jérôme était désormais lancée au niveau gouvernemental. Une certaine collaboration s'établissait entre les deux paliers de gouvernement. Le ministre fédéral du Commerce entreprit des études d'expansion des marchés à l'intention des investisseurs éventuels; le Conseil national de recherche offrit les services de ses ingénieurs industriels; du côté provincial, le délégué de l'Industrie et du Commerce est resté sur place et a poursuivi son travail; le service d'éducation permanente du ministère de l'Éducation a dispensé des cours de reclassification à quelque 400 chômeurs — qui recevaient, pendant ces cours, une allocation hebdomadaire variant de \$35 à \$90 du gouvernement fédéral; le ministère du Travail collabora avec celui de la Main-d'Oeuvre afin d'inventorier les travailleurs mis à pied, et deux autres ministères, ceux de la Voirie et des Affaires municipales, participèrent à l'opération.

Simultanément, le Conseil économique se donnait un comité provisoire dans la région.

suite à la page 17



Quand elle sera grande, voilà comment Michèle se souviendra d'expo 67...

Des drapeaux qui flottent, des uniformes chatoyants, le son des cuivres, une foule amusée et riieuse, toute l'animation et les couleurs d'expo 67. Michèle a 5 ans, les souvenirs s'effacent vite à moins qu'ils ne soient fixés et conservés sur un film de confiance Kodak. Le moyen sûr de conserver bien vivants les beaux souvenirs.



Cette année plus que jamais, le Canada, avec les films Kodak, c'est la Terre de la Photo.

Ne manquez pas de visiter le Pavillon Kodak à Expo 67

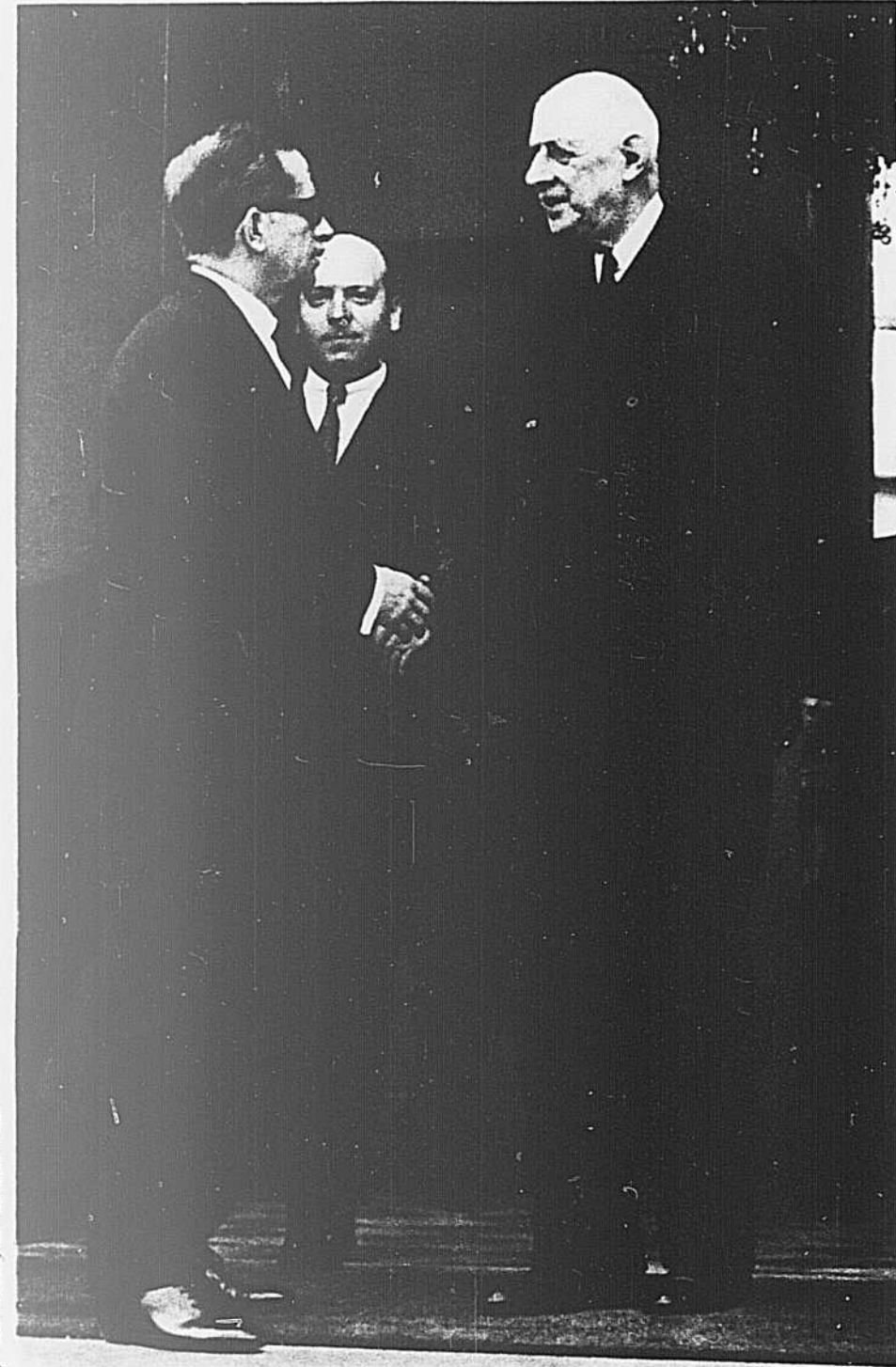


Kodak
—MADE IN CANADA—

LE QUÉBEC ET L'ÉTRANGER

* PAR J.-CLAUDE PAQUET *

Le ministère des Affaires intergouvernementales, un "mini-ministère" qui fonctionne à plein rendement. Il coordonne le travail des autres ministères en fonction d'une politique établie par le gouvernement.



Les dirigeants du Québec sont accueillis à Paris, au rang des chefs d'État.

C'EST le 14 avril dernier que l'Assemblée législative du Québec sanctionnait le bill 33, créant le ministère des Affaires intergouvernementales, en remplacement du ministère des Affaires fédérales-provinciales.

Un authentique "mini" - stère, diraient les farceurs, qui ne compte pas au total une centaine de fonctionnaires. Il n'en fallut pourtant pas davantage pour que l'on jette les hauts cris à Ottawa.

Le chef conservateur John Diefenbaker fut le premier à exprimer en Chambre ses inquiétudes. Aux craintes exprimées par le vieux chef Tory, le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, répondit qu'il n'avait pas encore pris connaissance du bill 33 du Québec, créant ce ministère, mais a tenu à réaffirmer cependant que la juridiction fédérale était absolue en matière de relations avec les pays étrangers.

Le Québec est la seule province canadienne qui ait créé un tel ministère, tout comme elle était la seule à s'être donné un ministère des Affaires fédérales-provinciales. Cette innovation — il fallait s'y attendre — fit naître des soupçons dans l'esprit des dirigeants fédéraux comme ceux d'autres provinces. La création de ce ministère coïncide avec une époque où le nationalisme québécois reprend du poil de la bête. Une bonne partie de l'élite québécoise met en doute la valeur du pacte confédératif, c'est connu, et même les promoteurs de cette loi n'hésitent pas à affirmer que la création de ce ministère s'inscrit dans l'effort d'affirmation et d'épanouissement du Québec moderne. Par surcroît, on désigne comme un des principaux objectifs de ce ministère celui de hâter la solution du problème constitutionnel, et en même temps d'élargir les horizons du Québec dans les divers secteurs de sa juridiction.

Voilà, comme dirait l'autre, qui a de quoi donner plus d'un mal de tête à son Anglais. Il est donc normal qu'à l'extérieur du Québec, beaucoup de gens s'énervent, et voient dans la création de ce ministère un moyen que se donne le Québec pour empier sur des droits et pouvoirs qui sont historiquement dévolus au fédéral.

Il est intéressant de noter à ce sujet que le New York Times, dans son édition du 15 avril dernier, affirmait ce qui suit: "La province de Québec vient de créer un "ministère des Affaires extérieures", par une loi que l'Assemblée législative adoptait en vitesse, hier soir." Ce ministère des Affaires intergouvernementales, ajoutait le journal, a de multiples ressemblances, quant à ses structures, avec le ministère fédéral des Affaires extérieures.

Mais qu'en est-il au juste? Pourquoi a-t-on créé ce nouveau ministère, à quels besoins répond-il vraiment?

Disons tout d'abord que cette nouvelle structure de l'État québécois est une suite logique au ministère des Affaires fédérales-provinciales, qui avait été créé en 1961 par le gouvernement libéral d'alors. C'était, pour ne rien nous cacher, une idée mise de l'avant par l'ex-premier ministre Jean Lesage, et ardemment défendue par le ministre de l'Éducation du temps, M. Paul Gérin-Lajoie.

Cette création, en 1961, du ministère des Affaires fédérales-provinciales n'avait évidemment pas pour but de créer un organisme qui soit chargé d'établir des contacts avec les autres gouvernements du Canada, puisque ces contacts existent en fait depuis l'existence même de la confédération. Les gouvernements provinciaux et fédéral devaient forcément se rencontrer en vue d'établir des politiques et de parvenir à des ententes dans différents domaines de l'administration publique. Rencontres au niveau des premiers ministres, des ministres ou même des hauts-fonctionnaires, sur des questions aussi variées que la fiscalité, l'éducation, la culture, le bien-être, etc.



Mais les rapports s'établissaient souvent au niveau des ministères intéressés, sans qu'il y ait un trop grand souci d'une politique commune et uniforme, au niveau provincial. Peut-être n'était-ce pas là une préoccupation bien essentielle, à une époque où de toute manière les gouvernements intervenaient peu dans la vie des gens. Mais avec l'ère industrielle, il faut ériger des barrages, construire des routes et des écoles, légiférer en maints domaines. Bref, les gouvernements modernes doivent se donner des structures de plus en plus complexes et fonctionner dans l'optique d'une politique uniforme. Et cette attitude devait forcément se refléter un jour dans les rapports grandissants que l'État du Québec était amené à établir avec le pouvoir central et les gouvernements des autres provinces.

Ainsi que le précisait le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, lors de la présentation du bill 33 en deuxième lecture, le 13 avril dernier: "... il y a environ ou tout près de 150 conférences ou rencontres entre les fonctionnaires ou les ministres fédéraux et provinciaux dans une année. C'est devenu une fonction à plein temps." Dans ces conditions, on verrait mal les différents ministères du Québec négocier des ententes avec les autres gouvernements du pays, sans aucun souci d'une politique commune.

Pourquoi la création, en 1961, de ce ministère des Affaires fédérales-provinciales? Justement pour coordonner l'action des différents ministères de la province, en fonction d'une ligne politique préalablement définie par l'État du Québec.

En quoi, maintenant, la création du nouveau ministère des Affaires intergouvernementales vient-elle modifier l'action de celui qu'elle remplace? Si le nouveau ministère modifie quelque chose au premier, c'est seulement en ajoutant à ses attributions.

En fait, le nouveau ministère assume, en ce qui concerne les relations fédérales-provinciales, exactement les mêmes préoccupations que son prédécesseur. Ce qu'il y a de nouveau, c'est qu'on ajoute à ses fonctions celle de coordonner également les relations que le Québec peut établir et qu'il a effectivement établies dans le passé avec des gouvernements étrangers. Autrement dit, les maisons du Québec, à l'é-



M. Johnson inaugure récemment les nouveaux bureaux de la maison du Québec à Paris, maintenant située rue Pergolèse. Il est ici accompagné (à gauche) de M. Claude Morin, sous-ministre des affaires intergouvernementales, et de M. Jean-Paul Gignac, président de Sidbec.

tranger, soit celles de Paris, New York et Londres, ainsi que l'agence économique de Milan, relèvent dorénavant du ministère des Affaires intergouvernementales, plutôt que de celui de l'Industrie et du Commerce.

Le Québec, comme on le sait, a déjà signé au moins deux accords avec la France, l'un en matière d'éducation et l'autre concernant les domaines culturel et artistique. Ces ententes — et leur nombre augmentera — relèvent quant à leur application des ministères concernés, soit ceux de l'Éducation et des Affaires culturelles.

Mais comme le soulignait M. Paul Gérin-Lajoie au cours de la discussion sur le bill 33, "les délégations générales du Québec à l'étranger embrassent aussi bien les échanges économiques et les opérations financières que les relations culturelles et les échanges dans les domaines éducatif, technique et scientifique". Il est donc normal que les ententes conclues avec d'autres gouvernements soient coordonnées en fonction de la ligne politique tracée par le gouvernement.

Unanimité de la Chambre

Alors pourquoi en arriver maintenant à la création d'un ministère des Affaires intergouvernementales? M. Johnson, premier ministre et également titulaire de ce nouveau ministère, exprimait lui-même ces raisons de la manière suivante lors de la présentation du bill 33:

En instituant ce ministère, disait-il, le gouvernement du Québec veut assurer l'unité de sa politique en ce qui a trait à ses relations et à celles de ses ministères et organismes avec les gouvernements, ministères et organismes de l'extérieur du Québec. Le bill 33, précisait M. Johnson, ne vise pas à donner au Québec des droits qu'il n'aurait pas, mais à lui permettre d'exercer encore plus efficacement et plus pleinement ceux qu'il a. Cette initiative du gouvernement québécois se situe à la fois dans le contexte du fédéralisme canadien actuel et dans celui de l'évolution éventuelle que le Québec s'applique à lui donner.

C'est également, ajoutait M. Johnson, ce

ministère qui aura la tâche, le cas échéant, de conduire à bon terme les négociations qui s'imposeront lorsque le Québec jugera opportun d'établir, dans les domaines de sa compétence, des relations plus étendues avec l'étranger. En instituant ce ministère, de conclure le premier ministre, le Québec innove. Il importe de dire qu'il innove dans un esprit positif, à la fois en s'appuyant sur ce qui a déjà été entrepris, et dont il reconnaît l'utilité, et en espérant que, mieux organisé de l'intérieur, il pourra faciliter le rayonnement de la nation canadienne-française.

Prenant la parole sur le projet de loi créant ce ministère, le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, expliqua que lorsque son gouvernement créa le ministère des Affaires fédérales-provinciales, en 1961, sa principale préoccupation portait évidemment sur les relations fédérales-provinciales et les relations interprovinciales, mais que petit à petit, surtout après l'ouverture de la maison du Québec à Paris en 1961, les relations du Québec avec des pays étrangers ont commencé à se développer, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'économie et de la culture. "Je crois donc, disait-il, que ce projet de loi vient à son heure, qu'il est à point et bien pensé", et il annonçait l'intention de son parti de voter en faveur du bill 33.

En somme, le ministère des Affaires intergouvernementales n'est que le prolongement logique de celui qui l'a précédé. Il n'y a donc pas à s'étonner de l'unanimité qui s'est créée aussi rapidement à l'Assemblée autour du bill 33, même si l'on sait qu'en temps normal, les deux côtés de l'Assemblée passent peut-être le plus clair de leur temps à s'enguirlander de copieuse manière...

S'accaparer des droits qu'il n'a pas?

L'adoption du bill 33 ne fut pas la seule occasion pour des hommes politiques et des journaux de langue anglaise des autres provinces canadiennes de s'inquiéter de l'attitude du Québec. Ce n'est là qu'une répétition, disait récemment le Montreal Star, du drame qu'on a fait il y a quelques

1907

Une année mémorable pour les "Kenora Thistles"



C'est l'année où ils gagnèrent la Coupe Stanley!

Et pour nous aussi!

En 1907, Canadian Thermos Products Limited commença à fonctionner au Canada.



Depuis 60 ans, la fameuse marque de commerce "Thermos" identifie des produits de qualité de Canadian Thermos Products Ltd. Cette marque a toujours caractérisé l'excellence des articles isolants. Recherchez-la pour être sûr d'obtenir ce que vous désirez. Les bouteilles isolantes de marque "Thermos" sont fabriquées par des gens qui savent vraiment comment conserver la chaleur des produits chauds et la fraîcheur des produits froids.



60 ANNÉES DE PROGRÈS
Un programme de recherches et de mises au point continu a permis de développer des centaines de nouveaux produits de marque "Thermos", répondant aux besoins des Canadiens—par exemple—

LA SÉRIE DU CENTENAIRE par THERMOS

CANADIAN THERMOS PRODUCTS LIMITED

années, quand M. Gérin - Lajoie est allé à Paris pour conclure des accords dans les domaines de l'éducation et de la culture.

En mars dernier, le Sun de Vancouver exprimait ses inquiétudes de la manière suivante, dans un article qu'il avait intitulé: "Onze politiques étrangères". En dépit, disait le journal, des sourires du premier ministre Daniel Johnson qui se voulaient rassurants, le bill 33 ressemble à une tentative de concrétiser le concept des "deux nations"... dans le domaine des relations internationales". Et sur quoi l'éditorialiste étayait-il sa thèse? Sur le fait qu'il est dit dans la loi que le nouveau ministère "pourra conclure des ententes avec tout autre gouvernement... conformément aux intérêts et aux droits du Québec".

Et à cela, nos hommes politiques et nos journaux répondaient pudiquement que nous avions fermement l'intention de respecter la constitution, et que d'autre part, nous ne visions pas du tout à nous accaparer de droits qui ne nous appartiennent pas. Le Montreal Star fut beaucoup moins tendre à leur endroit, en rappelant à ses compatriotes de langue anglaise que les autres provinces ont fréquemment conclu de telles ententes avec la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, sans qu'on soulève ici le problème de la souveraineté et de la juridiction.

Mais quelle est donc au fait cette loi, qui déterminerait la souveraineté et la juridiction tant du pouvoir central que des provinces en matière de relations avec les pays étrangers?

Lors de la présentation du bill 33, le premier ministre Johnson a lui-même tracé un bref historique qui en dit assez long sur les droits du Québec à négocier certains accords avec des gouvernements étrangers.

Au moment où le Canada ouvrait ses premières agences à l'extérieur, a dit M. Johnson, les provinces canadiennes se montraient déjà soucieuses de veiller elles-mêmes à la sauvegarde de leurs intérêts particuliers à l'étranger, au moins dans la mesure où la Constitution les y habilitait. Le droit de législation en matière d'immigration, d'agriculture et même de commerce, a dit M. Johnson, semblait autoriser les provinces à établir leurs propres agences en Grande-Bretagne et ailleurs. Il rappela en outre qu'une conférence tenue le 31 octobre 1868 entre les délégués de l'Etat fédéral et ceux des provinces d'Ontario, de Québec et du Nouveau-Brunswick décida qu'en plus des agences européennes du Canada, "chaque province pourra nommer tels agents en Europe ou ailleurs qu'elle jugera à propos de choisir et ces agents seront dûment accrédités par le gouvernement général".

Les provinces canadiennes ouvrirent par la suite des agences en Grande-Bretagne et dans d'autres pays d'Europe et d'Amérique. Mais la présence à Londres des représentants du gouvernement fédéral et des provinces fut jugée trop onéreuse, et il fut décidé en 1874 que les offices provinciaux seraient réunis dans un même édifice, sous l'autorité de l'agent général du Canada. Cependant, quand le Canada décida de nommer, en 1880, un haut-commissaire à Londres, les provinces canadiennes rétablirent leur propre représentation dans la capitale britannique.

Quant au Québec, précisa le premier ministre, il eut ses propres agents en Grande-Bretagne et en France dès le XIXe siècle. Si le poste de Londres fut aboli quelques années après sa création, pour être confié à l'agence générale du Canada, celui de Paris, ouvert en 1882, fonctionna jusqu'en 1911, alors que succédait à Hector Fabre, qui représentait à la fois le gouvernement fédéral et celui du Québec, Philippe Roy ne fut pas appelé à cumuler la double représentation et fut simplement commissaire général du Canada. Il est bon de rappeler,

précise M. Johnson, que ce même M. Fabre était vers 1882 l'agent de l'immigration pour la province de Québec, et fut investi par Ottawa de l'autorité de représenter le gouvernement fédéral en ce qui concerne l'immigration. (Journal des débats, vol. 5 — No 49).

Comme on peut donc le voir, si la création du ministère des Affaires intergouvernementales peut être considérée comme une innovation en 1967, elle a quand même ses petits antécédents.

D'un autre côté, puisque nous parlons de droits, il serait peut-être bon de voir ce que dit la constitution canadienne sur la juridiction en cette matière. C'est vite vu, elle n'en dit pas un traitre mot, si ce n'est cet article 132, d'ailleurs périmé, et qui se lit ainsi:

"Art. 132 — Le Parlement et le gouvernement du Canada auront tous les pouvoirs nécessaires ou utiles pour remplir envers les pays étrangers les obligations que des traités entre l'Empire britannique et ces pays étrangers pourront imposer au Canada ou à quelqu'une de ses provinces comme partie de l'Empire."

De l'Empire, il ne reste guère plus que quelques poèmes nostalgiques et des timbres dans les albums des collectionneurs. Ce n'est donc pas cet article 132 qui puisse imposer des limites au Québec, pas plus qu'aux autres provinces.

En fait, c'est peut-être M. Paul Gérin - Lajoie, ancien ministre de l'Education et également spécialiste en matière de droit constitutionnel, qui a le mieux expliqué jusqu'où peuvent aller les droits du Québec dans ses rapports avec les pays étrangers.

Dans un discours que l'on peut qualifier de magistral, à l'occasion de l'adoption du bill 33, M. Gérin - Lajoie a d'abord voulu contester la position rigide du gouvernement central, à l'effet que lui seul est habilité à conclure des traités avec les autres pays.

Ayant ensuite souligné le silence de la constitution canadienne quant aux compétences internationales, M. Gérin-Lajoie a précisé que ce n'est donc pas en vertu du droit écrit, mais à la suite de pratiques répétées depuis 40 ans que l'Etat fédéral a effectivement assumé l'exclusivité des rapports avec les pays étrangers. Et l'on ne peut conclure, dit-il, du fait que le Québec n'a pas utilisé les pouvoirs qui lui revenaient dans ce domaine, que ces pouvoirs ont cessé d'exister. Au contraire, il faut reconnaître que le Québec, en raison même de sa souveraineté dans les domaines de sa compétence, possède dans ces domaines une personnalité internationale.

M. Gérin - Lajoie précise d'autre part que la compétence que le gouvernement fédéral voudrait s'attribuer en exclusivité au sujet des relations internationales le place dans une situation ambiguë et embarrassante, tant à l'égard du monde extérieur que sur le plan canadien. En effet, dit-il, la mise en oeuvre des accords qu'il pourrait conclure sur des matières de juridiction provinciale échappe totalement à sa compétence législative. Le résultat de cette situation de monopole que voudrait s'attribuer le gouvernement fédéral, c'est qu'il ne peut assumer adéquatement ses responsabilités internationales.

Les conventions internationales, poursuit M. Gérin - Lajoie, sur l'éducation, le travail, la culture, les droits de l'homme, la santé, les ressources naturelles, et combien d'autres domaines, se sont multipliées... Tout cela, dit-il, le plus souvent, touche des problèmes qui sont de la compétence du Québec en vertu de la constitution canadienne. Le Québec doit avoir directement accès à cet univers s'il veut assumer efficacement ses responsabilités dans les domaines de sa juridiction. C'est ce qui fait dire à M. Gérin - Lajoie que "à mon



M. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec, à Paris.



M. Charles Chartier, délégué général du Québec, à New-York.



M. Guy Roberge, délégué général du Québec, à Londres.



M. Ettore Lanfranco, directeur du Bureau du Québec, à Milan.

avis, il n'y a aucune raison pour que le droit de mettre en oeuvre une convention internationale soit dissocié du droit de conclure cette convention".

Jusqu'où vont les droits du Québec en matière de relations internationales? Il se peut bien que la question ne soit pas près d'être clarifiée, mais en attendant, le ministère des Affaires intergouvernementales a été créé, et le bulletin de l'Office de l'information et de publicité annonçait, dans son édition de mai, "neuf nouvelles ententes France - Québec".

Un mini-ministère qui fonctionne en grande

Ce petit ministère, avons-nous dit, qui ne compte pas une centaine d'employés, et dont le budget, exception faite des maisons du Québec à l'étranger, dépasse à peine les 500,000 dollars, fonctionne pourtant à plein rendement.

Après la création du ministère des Affaires fédérales - provinciales, en 1961, celui-ci mit un certain temps à se structurer. Mais en juin 1963, on en confiait la direction à M. Claude Morin, en qualité de sous-ministre, qui était jusque-là professeur en sciences économiques à l'Université Laval. Dès son entrée en fonctions, M. Morin se vit confier par le premier ministre d'alors et également ministre des Affaires fédérales - provinciales, M. Jean Lesage, la responsabilité de s'occuper du programme fédéral de pension, ainsi que du programme fédéral d'aide aux municipalités. Le sous-ministre entra donc de pied ferme dans le bain des affaires fédérales - provinciales.

Dans les mois qui suivirent, M. Morin s'est occupé de recruter un certain nombre de spécialistes et de conseillers en matières juridiques, fiscales et économiques, et songea aussi à former un personnel adéquat en recrutant quelques finissants d'universités dans les sciences politiques et économiques.

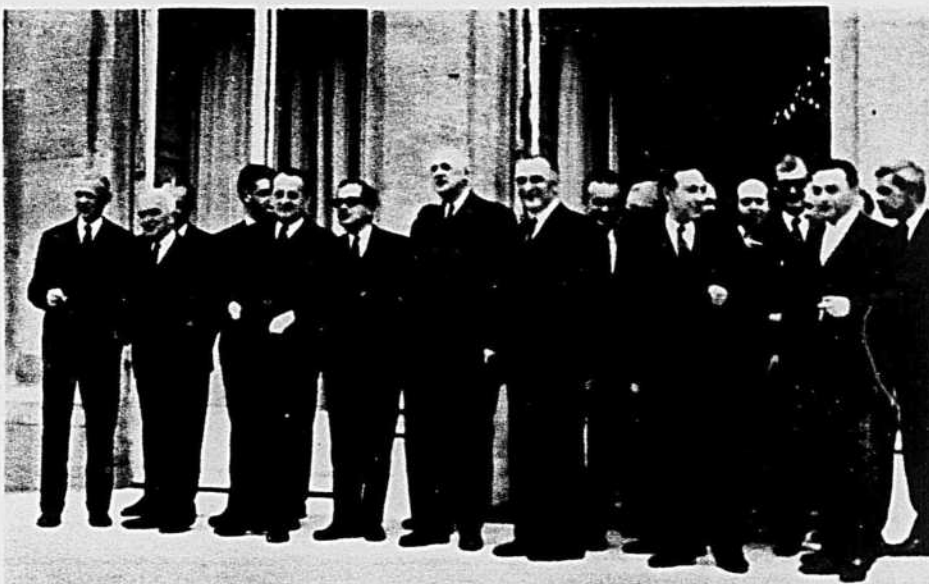
Personnel restreint. Mais à vrai dire, souligne M. Morin, nous n'avons pas besoin d'un personnel très nombreux, puisque nous sommes beaucoup plus un ministère de coordination que d'exécution. Et c'est là un grand avantage, dit le sous-ministre, puisque nous pouvons demeurer flexibles et travailler rapidement.

Que fabrique-t-on dans ce ministère? Prenons un exemple. Supposons que le ministre de la Santé reçoive une convocation pour une réunion interprovinciale au sujet de l'assurance - maladie. Copie de cette convocation est adressée au ministère des Affaires intergouvernementales, qui en examine l'ordre du jour. Il organisera alors une ou des rencontres avec des gens du ministère de la Santé, et ensemble, ils tenteront d'établir une ligne politique qui soit conforme à la politique générale du Québec en matière de relations intergouvernementales.

Au ministère des Affaires intergouvernementales, précise M. Morin, nous nous efforçons de spécialiser notre personnel dans des domaines qui leur sont propres. Certains s'occuperont par exemple des questions d'éducation, de culture ou de santé, pendant que d'autres traiteront des questions d'ordre économique, commercial ou autres. Répartition des tâches, à peu près comme les choses se passent dans les ambassades.

Les différentes questions ainsi amenées au ministère sont d'abord étudiées, quand cela est pertinent, sous leurs aspects juridiques ou constitutionnels, ensuite selon leurs implications financières, et, en troisième lieu, selon leurs conséquences économiques et politiques. En d'autres termes, il s'agit d'une sorte de systématisation de la politique, où les choses ne sont plus faites à l'aveuglette et l'à-peu-près, mais en vertu d'exigences bien précises que l'on se donne.

suite à la page 16



Quand les rangées d'oignons se composent de "grosses" légumes... On y aperçoit notamment MM. Couve de Murville, Louis Joxe, André Malraux, le premier ministre Daniel Johnson, le président De Gaulle, Pompidou, Devray et Chaban Delmas.



La tenue de l'Expo amène au Québec de nombreux chefs d'Etat. Ici, le premier ministre Johnson accueillait dans la Capitale, en mai dernier, l'Empereur Haile Sélassié, d'Ethiopie.



M. Lesage avait déjà amorcé les rencontres avec des chefs d'Etat étrangers.



L'eau... votre amie!

Vous reconnaissez-vous? Comme vous, cette jeune fille se passerait presque de manger ou de dormir pour nager tout à son aise. Jamais vous ne voudriez vous priver d'un tel plaisir 5 jours par mois... Vous n'y avez même pas songé.

C'est que vous utilisez les tampons Tampax, le seul moyen d'être entièrement libre. Ni épingles, ni bandes, ni ceintures. Jamais la moindre odeur. Dans l'eau comme au-dehors, les tampons Tampax, portés intérieurement, constituent la protection hygiénique la plus simple, la plus féminine.

Offerts en trois degrés d'absorption au choix, Régulier, Super et Junior, partout où l'on vend des produits de ce genre.

Pour vivre en pleine liberté et dans un confort total... tampons Tampax



CONÇUS PAR UN MÉDECIN
DES MILLIONS DE FEMMES LES UTILISENT
LES TAMPONS TAMPAX SONT FABRIQUÉS EXCLUSIVEMENT PAR CANADIAN TAMPAX CORPORATION LTD., BARRIE, ONTARIO.

CETTE MODE DES PERRUQUES

PAR NOELLA DESJARDINS

ON peut dire qu'il existe au moins une femme qui ne se pose plus de questions lorsqu'elle trouve un cheveu blond, ou roux, ou brun, sur le veston de son mari. Il serait plus juste d'ailleurs de dire "des cheveux". Et c'est ce qui sauverait, s'il avait à se justifier, le perruquier Gilles Ponton. Combien de maris doivent lui envier un aussi bon alibi !... Mais nous devons nous empresser d'ajouter que nombreux sont les messieurs qui recourent également à ses services.

Pour le moment, c'est au perruquier de ces dames que nous nous adressons. Eh oui ! Madame a maintenant "son" perruquier, tout comme elle a "son" coiffeur, "son" tailleur, "son" dentiste, "son" médecin, etc. Et dire qu'il fut un temps où elle n'aurait pas osé avouer ça à quiconque, fut-ce à sa meilleure amie. Porter une perruque stigmatisait alors une déficience de la nature. Disons que c'était encore plus mortifiant que de porter des lunettes ou d'avoir de fausses dents. Les temps ont heureusement changé.

En se libérant peu à peu de ses complexes, la femme a fait jouer cet atout qu'elle cache habilement, sa ruse. Il lui fallait suppléer à certaines carences ? Qu'à cela ne tienne ! Elle jouera le jeu en donnant du "glamorous" aux divers accessoires indispensables à sa coquetterie. Et d'un commun accord les créateurs de ces objets sont entrés dans la danse. Prenons les lunettes, par exemple. Elles empruntent maintenant toutes les formes et toutes les couleurs, allant jusqu'à s'ornier de pierres. De sorte qu'elles sont passées au rang d'objets de luxe en un sens. Il n'est pas rare de trouver des montures de lunettes au comptoir des colifichets et bijoux de costume. Pour un peu ça ferait "sexy" de chasser des lunettes telles qu'on les modèle de nos jours.

Etre préparée psychologiquement

Pour ce qui est des perruques, il n'y a pas tellement longtemps qu'elles s'affichent au grand jour. Leur revanche s'avère d'autant plus éclatante. Au point de les faire figurer à la panoplie de la femme élégante. Il faut une perruque à Madame pour toutes les occasions. En vacances plus spécialement. Après les nombreuses baignades et les longues stations à la plage, la perruque devient le complément quasi indispensable de la toilette. La même chose quand sonne l'heure du dîner ou de la danse. Il est des femmes qui en possèdent plusieurs. Jusqu'à des colorées, aux teintes assorties à leurs robes. Somme toute, la perruque est une merveilleuse solution de remplacement. Dépannage immédiat en moins de deux. Plus besoin de se soucier de sa coiffure. "Toujours prête", pourrait être la devise de Madame qui transporte précieusement avec elle cet auxiliaire de la beauté et de l'élégance.

M. Gilles Ponton nous confie qu'environ 30 p.c. des femmes s'assurent le système dépannage de la perruque. Oublions pour l'instant le faible pourcentage de celles qui l'adoptent par nécessité.

M. Ponton crée des perruques depuis bientôt dix ans. Et chose bizarre, il avait commencé par décolorer et teindre des fourrures. Après tout, dans un cas comme dans l'autre ne s'agit-il pas de traiter le poil ?...

— Dites-moi, Monsieur, d'où vous viennent tous ces cheveux que vous utilisez pour confectionner vos perruques ?

— Règle générale, on les importe. Soit de l'Inde, soit de l'Espagne, soit de l'Italie, soit du Vietnam. Les femmes vendent leurs cheveux afin de pouvoir se procurer l'essentiel, je suppose...

D'où qu'il proviennent, les cheveux, qui sont livrés par paquets, doivent finalement mesurer au minimum 8 pouces de longueur, et 30 pouces au maximum.

Gilles Ponton insiste avant tout sur l'importance de la réaction psychologique de la femme qui veut porter une perruque.

— Il faut qu'elle sache pourquoi elle décide de porter une perruque. Qui ne s'achète pas comme une paire de gants, disons. Pour paraître naturelle, celle-ci doit être le plus simple possible. La femme qui la porte doit aussi rester simple. Adopter le genre qui lui va. Préparée psychologiquement, elle acceptera sans heurt cette transformation de son apparence. Du reste, elle pourrait fort bien s'accommoder, le plus souvent, d'un simple postiche ou d'une semi-perruque.

L'idéal serait d'avoir une perruque faite de cheveux naturels. En un mot, des cheveux non décolorés ni teints. "Si l'on pouvait couper les cheveux sur une tête et les ajuster aussitôt à une autre, quel résultat ça donnerait ! Imaginez des cheveux d'un blond cendré naturel, longs de 20 pouces environ, ça donnerait une perruque superbe, qui coûterait peut-être... \$500 ? Sans oublier que ce phénomène peut mettre des mois à se produire. Tenez, il m'arrive parfois de marcher derrière une adolescente dont la longue chevelure blonde retombe presque jusqu'à la ceinture. Je retiens à peine l'envie folle que j'ai de courir chercher une paire de ciseaux !..."

Elle devrait être faite sur mesures

M. Ponton insiste d'autre part sur l'importance d'avoir une perruque faite à sa tête. En d'autres termes, on doit faire prendre ses mesures. Peu importe que la perruque soit faite à la main ou à la machine. Dans les deux cas, elle exige d'être bien ajustée. "Laquelle des deux recommandez-vous ?" "Si l'on s'arrête à l'esthétique, celle qui est faite à la main est plus belle parce que plus souple, par conséquent plus naturelle. Par contre, elle sera également plus délicate, plus fragile. Cependant si elle



"Blondes ou brunes, toutes jolies, toutes coquettes"...



Monsieur Ponton est en train de monter une perruque à la main.



L'EXPLICATION D'UN PHÉNOMÈNE:

POURQUOI BEEFEATER

est passé dans un certain vocabulaire canadien... le vocabulaire des heures agréables ■

Il n'y a pas si longtemps, il était encore convenable de commander "un martini", "un gin et tonic" ou "un gin sur glace" ■ Mais maintenant, et de plus en plus, les gens bien sont plus précis: ils disent "un Beefeater" ■

Ça va de soi: Beefeater est le gin importé, Celui-qui-vient-de-Londres ■ Voilà le secret de son arôme subtil et inimitable... le secret de cette indéfinissable différence qu'exigent les gens qui savent vraiment apprécier la détente des heures agréables ■

Quant à nous, qui distillons le Beefeater à Londres depuis plus d'un siècle, cela n'est pas pour nous surprendre: vous avez simplement découvert, comme de plus en plus de gens, qu'il y a vraiment une différence entre un "London dry gin" et un dry gin qui vient de Londres ■

Vous pouvez vous permettre d'être capricieux ■ Alors, soyez donc précis, dites toujours "un martini au Beefeater", "un Beefeater et tonic", ou "un Beefeater sur glace" ■

Beefeater. Distillé à Londres



Le dry gin importé qui se vend le plus en Amérique du Nord. Distillé et mis en bouteilles à Londres depuis plus d'un siècle par la famille Burrough.

CETTE MODE DES PERRUQUES

n'est pas ajustée à la tête d'après ses mesures, elle n'aura pas plus de valeur que l'autre."

L'échelle des prix serait donc établie en fonction de la qualité de la perruque. Ou plutôt en se basant sur le nombre d'heures que ce travail exige. Trois heures pour une perruque faite à la machine, et vingt-cinq à quarante heures pour celle que l'on fait à la main. L'écart de prix s'évalue aisément alors. De \$40 à \$300 pour une perruque, celle-ci faite sur mesures il va de soi. On estime malheureusement à 99,9 p.c. le nombre des perruques qui sont fabriquées en série.

Un peu de technique

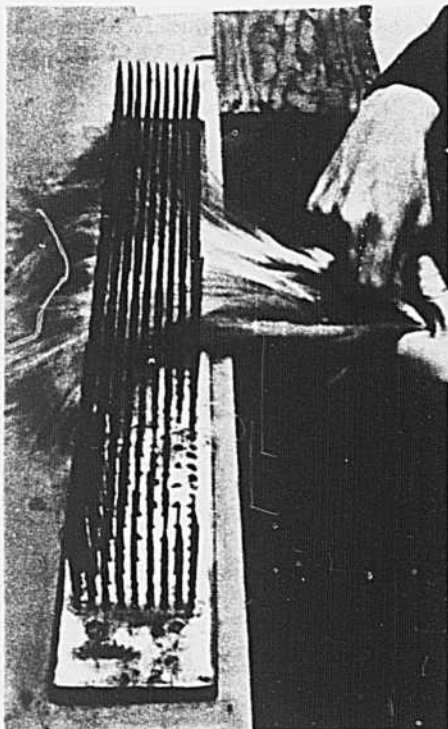
Sait-on généralement quelle est la texture d'un cheveu? Vu au microscope, il se présente vide à l'intérieur. Un peu comme un boyau d'arrosage. L'extérieur a l'aspect de petites écailles, lesquelles s'ouvrent et s'entremêlent au moment du crépage. Opération qui, entre parenthèses, abîme le cheveu. "Apparemment, les femmes font-elles tête baissée sous la perruque "obligatoire", à plus ou moins brève échéance?"

Voyons à présent comment on procède pour monter une perruque, depuis le traitement anti-bactériologique du cheveu, jusqu'aux soins à donner à cette chevelure artificielle.

Donc, première opération, traitement anti-microbes. A la suite de quoi on raffine le cheveu pour l'empêcher de s'emmêler. Ne perdons pas de vue qu'il est désormais privé de son huile naturelle, donc qu'il est privé de vie. Et par le fait même, insensible à toute allergie.

Indépendamment qu'elle soit confectionnée à la main ou à la machine, dès que les cheveux ont pris l'apparence désirée — naturelle ou de la couleur obtenue par la décoloration et la teinture — tout est prêt pour le montage. A la main, les cheveux sont implantés dans un canevas, au moyen d'un crochet. Ce dernier sera plus ou moins fin suivant le nombre de cheveux agrippés, 5 ou 6 à la fois.

Quant à la perruque montée à la machine, elle est cousue par bandes. Un premier moulin fait la première couture, et un second l'ourlet de base spécial. Les autres coutures suivent automatiquement. A noter que les perruques à la machine sont montées sur une forme plate. Impossible dans ces conditions d'obtenir une coiffure



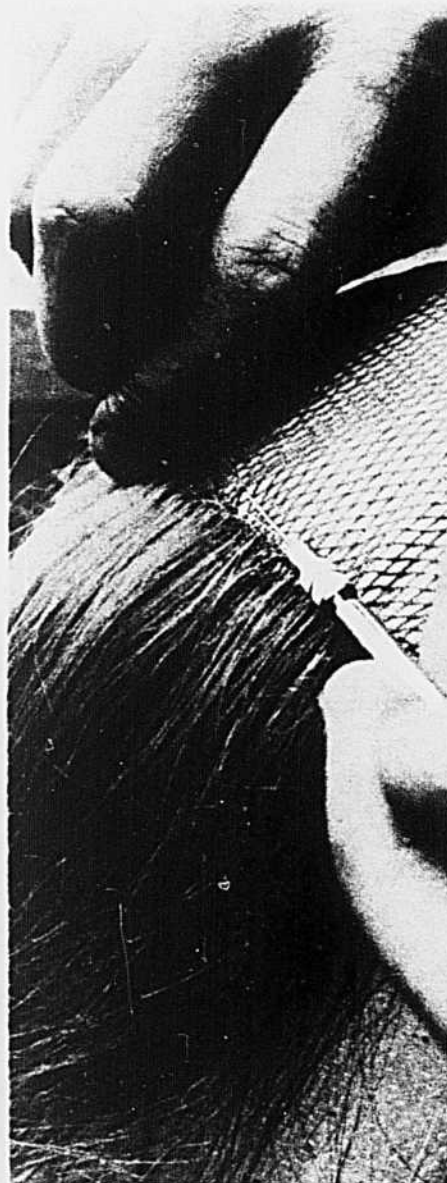
Monsieur Ponton mélange ici deux couleurs de cheveux. Ça donne des reflets étonnants.

gonflée, ou une que l'on peut relever. Tandis que la forme rebombée a pour but de couvrir une surface clairsemée ou de donner du volume en hauteur à la coiffure. Ceci s'appliquant plus particulièrement aux semi-perruques et aux postiches.

Comment, au surplus, prendre les mesures? Il y en a cinq en tout.

- 1— Le tour de tête;
- 2— Du front au chignon;
- 3— Du dessus de l'oreille à l'autre, sans la toucher toutefois, suivre en somme la ligne de la chevelure;
- 4— De la pointe au-dessus de l'oeil en passant par l'arrière-tête (en faire le tour, quoi).
- 5— Grandeur de l'arc en partant du bas de la tempe, en suivant la ligne du front, jusqu'à l'autre tempe. La mesure la plus importante, semble-t-il.

Venons-en, si vous le voulez bien, au procédé de décoloration qui permet d'obtenir la teinte désirée. Il s'agit bien sûr d'enlever le pigment naturel du cheveu, de le rendre le plus pâle possible pour qu'il se teigne facilement. Le dit procédé est



On agrippe les cheveux à cinq ou six à la fois, à l'aide d'un crochet. Il s'agit bien sûr d'une perruque faite à la main.

beaucoup plus compliqué quand il s'agit de créer un postiche ou une semi-perruque. Etant donné qu'il faut arriver à donner la couleur exacte de la chevelure. Complication redoublée quand la chevelure est déjà soumise à la teinture. Peut-être ignorez-vous que les changements de température, le système nerveux, le comportement personnel, sans parler de la qualité des produits chimiques utilisés, tout ça influe sur la teinture? "C'est alors que commencent les problèmes"... D'où la suggestion de M. Ponton, à savoir que la femme devrait en ce cas tenir une charte de sa dernière teinture. Prélever une mèche de cheveux, toujours au même endroit, avant la teinture, après la teinture, et après le premier lavage. Si la couleur s'altère trop facilement, il déconseille à cette personne d'acheter un postiche.

Autre élément important, la coupe de cheveux, qui devrait être faite par un expert, et toujours le même.

Le postiche ou la semi-perruque se montent sur un canevas. Le premier sur nid d'abeille, qui tient debout. La seconde se pose indifféremment sur forme rebombée ou plate, selon les besoins de la cliente. Les deux peuvent être montés à la main ou à la machine. Dans les cas de calvitie,



Un postiche, monté sur nid d'abeilles.

le canevas sera remplacé par de la soie, afin de ne pas heurter le cuir chevelu.

Soins à donner et durée de la perruque

Elle se transporte facilement dans une petite valise ronde ayant la forme d'une boîte à chapeaux. A l'intérieur est fixée une tête en styrofoam, qui coiffe la perruque. Attention de ne pas l'emprisonner dans du plastique. Il lui faut respirer, la pauvre. Par contre, on ne lave pas une perruque, on la nettoie à la brosse, en se servant d'une solution (tétrachlorure de carbone), mais en tenant compte en même temps du danger de cette solution inflammable: ne pas fumer, et de préférence faire l'opération à l'extérieur de la maison. Or, on procède comme suit: tremper la brosse dans la solution et brosser les cheveux en commençant par le bas.

Pour la mise en plis, aucun problème. La perruque se prête aux mains du coiffeur tout comme des cheveux ordinaires. Allant comme eux sous le séchoir.

"Au fait, combien de fois faut-il nettoyer une perruque?" "Tout dépend du



UN METS FORT POUR LES ESTOMACS D'ATTAQUE

Vous aurez quelque mal à me croire mais il existe une sauce passe-partout (non ce n'est pas le "brown gravy" anglais!) qui peut accueillir le poulet, le mouton, l'agneau comme le veau et que certains chefs, fort hardis, n'hésitent point à classer dans la catégorie gastronomique. Alors, c'est français, direz-vous. Erreur. C'est au monde ibérique que nous devons cette préparation indiquée pour les estomacs ayant quelque bravoure: il s'agit de la CHILINDRON. Répétons qu'il faut être d'attaque pour s'en régaler mais l'expérience vous laissera d'agréables souvenirs, même s'ils sont cuisants.

Voyons un peu la chose. Vous faites revenir un fin hachis de tomate et d'oignon dans l'huile... d'olive, bien entendu. Secundo, vous faites sauter la viande dans un beurre doux. Ensuite, la grande affaire débute pour de bon: ajoutez des poivrons, de l'ail, du persil, du safran, du poivre et du piment fort. Cette préparation carabinée finira au sépulchre de l'abdomen mais avant d'atteindre l'antre nommé "gaster" (d'où gastro, gastrite et le reste) elle doit séjourner quelques instants dans la bouche dont les muqueuses sont particulièrement sensibles.

Or, il n'existe pas de sauce plus piquante, plus "flambante" — vous êtes prévenu — et les Espagnols sont les seuls, semble-t-il, capables de s'en régaler sans crier "Au feu!" Les Mexicains qui croquent le piment nature et les Indiens qui mastiquent le cari à loisir sont ici distantes.

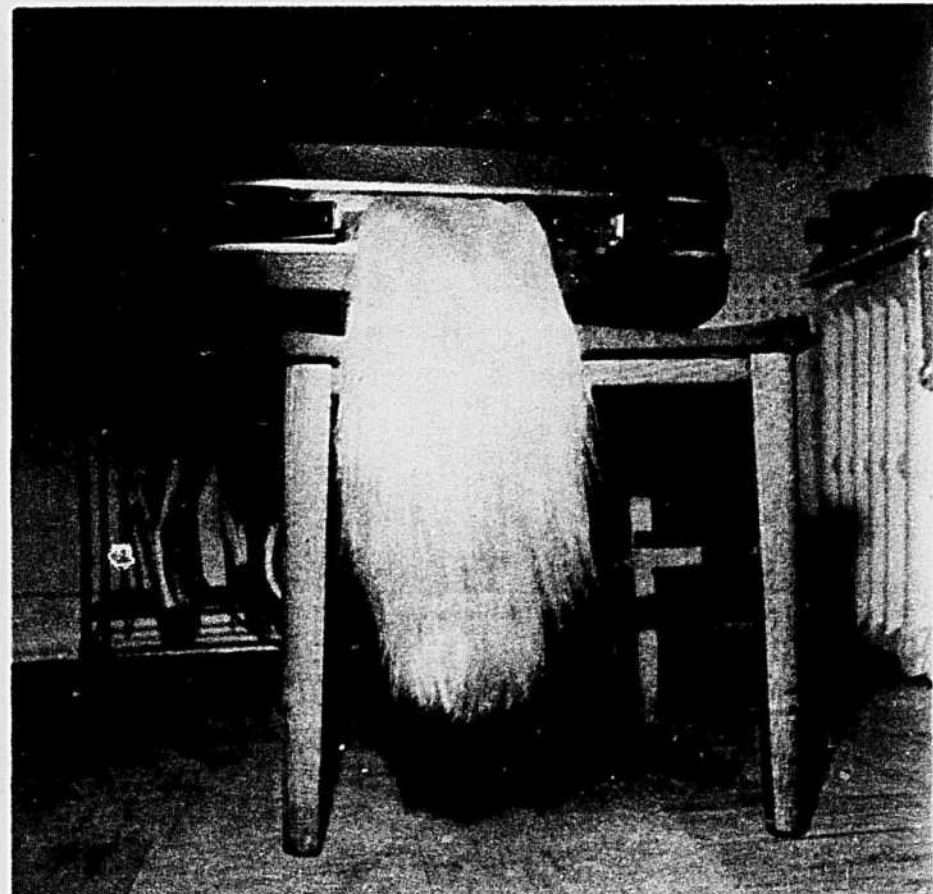
À l'aide de cette sauce qu'il convient de laisser mitonner doucement, il est possible de donner du goût au veau le plus insipide, au poulet le plus rachitique, à l'agneau insuffisamment gras et au mouton sentant encore sa laine.

Ne pas conclure de ce qui précède que l'Espagnol est un piètre connaisseur en art culinaire et qu'il a imaginé sa "chilindron" pour masquer les insuffisances de sa table: un jugement aussi radical serait injuste. Homme de feu ayant un tempérament de flamme, l'Espagnol redoute le soleil qui endort son énergie et l'incite à la somnolence. Aussi recourt-il à la chilindron pour obtenir le "coup de fouet" que nous recherchons dans l'alcool.

C'est son ami de Barcelone ou de Madrid qui a raison. Notre "petit verre" c'est le coup à la tête alors qu'un copieux plat de chilindron troussé d'ail, de poivrons et de piment, c'est du feu liquide qui, chauffant les canaux sanguins, va ranimer l'organisme. Monsieur est prêt pour toutes les orgies.

Intelligents, les Espagnols. Ils ont soin d'accompagner ce mets "chaud" d'un vin de Galice, vin "froid" c'est-à-dire vert ou encore d'un chacolis basque qui ne convient — je vous aurai prévenu — qu'aux hommes forts. Pour tout dire, à côté d'un "chilindron" suant le piment, une "paella" corsée n'est que de la pâte de guimauve pour demoiselles en fleurs.

ROGER CHAMPOUX



C'est une semi-perruque, qui fera aussi bien l'affaire de Madame.

nombre de fois qu'on la porte chaque semaine. Précisons en premier lieu qu'il est hors de question de la garder sur la tête durant la nuit.

Passons ensuite au nettoyage à la brosse. Qui n'est pas à proprement parler un nettoyage à fond. Lequel doit être exécuté par un spécialiste une fois l'an au moins, sinon tous les six mois. Cet expert lui fera alors subir le grand traitement du début, anti-bactériologique, etc., etc.

Chose certaine, plus la perruque est dispendieuse, plus il faut la soigner. Sa durée et sa beauté en dépendent. Elle peut même durer dix ans si elle est de première qualité. Vu qu'elle peut être réparée, en lui implantant de nouveaux cheveux, ici et là.

De qualité moindre, prenons une perruque de \$80 par exemple, elle peut durer trois ans? Quoi qu'il en soit, la perruque est plus facile à réparer quand elle est faite à la main. Et il est encore plus certain qu'elle s'abîmera plus vite si elle manque de soins constants.

Et ces messieurs?

On ne sait pas encore pourquoi la calvitie s'attaque davantage aux hommes qu'aux femmes. Remarquez que ces messieurs ne se sentent pas complexes plus qu'il ne faut par ce léger inconvénient

Depuis que Yul Brynner s'est fait raser le crâne il s'en est fallu de peu pour qu'ils voient plutôt un brin de coquetterie. Les tempes dégarnies, pas trop malgré tout, ça donne du piquant, pas vrai? De la maturité tout au moins. Reste une minorité d'hommes qui n'acceptent pas de se voir chauves, ou glabres. Et pourtant, ils admettent difficilement l'idée de porter une perruque. A moins d'y être encouragés par une femme... Non.

Pas question pour eux de leur coller des cheveux teints. Et plutôt rares ceux qui consentent à la vraie perruque. Ils ont surtout recours au postiche. Ou mieux, au toupet. Il sera fait de cheveux naturels, longs d'environ 1 pouce et demi à deux pouces. Montés sur une base en soie, les cheveux sont implantés à la main, un par un, du devant à l'arrière. Le montage étant plus délicat, la prise des mesures exige encore plus de précision. Une fois terminé, le postiche se pose au moyen de sparadrap que le monsieur devra remplacer chaque fois.

Avant de partir, M. Ponton nous fait assister à une démonstration devant un peigne un peu spécial. Il mélange deux couleurs de cheveux qui donnent des reflets étonnants. Pour les messieurs, il mélange des cheveux ondulés et des raides. Faut ce qu'il faut.



En septembre 1966, M. Johnson accueillait à Québec le président Léopold Sedor Senghor, du Sénégal.



On ne devait certainement pas parler du ministère des affaires intergouvernementales...

LE QUÉBEC ET L'ÉTRANGER



Autrefois dans la rue Barbet de Jouy, et maintenant rue Pergolèse, flotte le drapeau du Québec.

suite de la page 11

Coordonner le travail de différents ministères en fonction d'une ligne politique établie par le gouvernement n'est pas nécessairement une tâche facile. Le ministre des Affaires intergouvernementales et, par voie de conséquence, son sous-ministre pourraient certes imposer une ligne de conduite aux autres ministères, mais il est des manières plus habiles de procéder. Ce qui fait dire à M. Morin que ce ministère, qui aurait pu devenir un véritable nid à chicane, fonctionne au contraire très bien.

Tout d'abord, dit-il, parce que nous avons le souci de ne pas travailler en vase clos. On procède à de nombreuses consultations avec les différents ministères, et les politiques sont toujours établies conjointement. C'est pourquoi, depuis la création du premier ministère, en 1961, il n'a pratiquement jamais été nécessaire d'utiliser des arguments d'autorité.

L'idée d'ailleurs de confier ce ministère au premier ministre lui-même est en soi une certaine garantie de la bonne collabo-

ration entre les ministères. Et les responsables dans les différents ministères comprennent aisément qu'il leur faut parfois ajuster leur tir, leurs projets de négociations avec d'autres gouvernements pouvant dans certains cas aller à l'encontre de celles d'un autre ministère ou même d'une ligne politique établie par le gouvernement.

C'est cette tâche parfois complexe mais nécessaire que doivent assumer les fonctionnaires du ministère des Affaires inter-

gouvernementales.

Depuis les modifications apportées par l'adoption du bill 33, cette partie des relations fédérales - provinciales continue d'exister, et l'on ajoute tout simplement une nouvelle direction générale qui s'occupera de coordonner les relations du Québec avec les gouvernements étrangers.

Mais le travail de cette deuxième direction générale est essentiellement de même nature que la première; elle ne fait qu'élargir les horizons du Québec...

VIEILLES MISERES ET NOUVEAUX ESPOIRS DE SAINT-JEROME

suite de la page 6

Les bombes désamorçées

Mais ce sont surtout les membres de la commission industrielle eux-mêmes qui ont assumé le gros de la tâche. Ce sont eux qui ont tout mis en branle, attaché le grelot, secoué le pommier. Ce sont eux qui continuent, au sein de leurs 19 comités, à édifier des structures d'accueil modernes et invitantes et ce sont eux, notamment, qui viennent d'inspirer à l'administration municipale l'idée de recenser scientifiquement sa population afin d'en établir la densité et le facteur de mobilité, ce qui n'avait encore jamais été fait jusqu'ici.

Ce sont eux, surtout, qui ont réussi à raccorder entre eux deux mondes que l'on croyait irréductibles, ceux de la classe possédante et du prolétariat qui, à quelques exceptions près, ont maintenant accepté de collaborer en vue d'objectifs communs.

— On a désamorcé toute une série de bombes, explique le chanoine Grand'Maison. On était en face d'univers parallèles qui ne se connaissaient pas et s'entredévoiraient. La commission a été une plaque tournante, un carrefour, un lieu de rencontre des divers secteurs. Chacun a appris à tenir compte des problèmes de l'autre et a perdu une partie de ses préjugés.

Selon le sociologue, cette prise de conscience a d'abord commencé chez les ouvriers.

— Il y a eu un leadership ouvrier, une trentaine de leaders, des gars élus qui ont commencé à se brancher sur la détérioration de la situation, qui ont fait des enquêtes sur les salaires, la condition familiale, qui ont amorcé la contestation. D'autres se sont chargés d'amorcer la phase de participation, qui ne sera un succès que si tous y sont admis, les ouvriers comme les autres...

Pour lui, la marche des travailleurs du 4 octobre a marqué le sommet de la première phase, tout comme le grand colloque ouvrier qui a eu lieu en mai a marqué le véritable point de départ de la phase de participation.

— ... parce qu'il faut bien qu'on accepte au départ qu'on n'est justement qu'à un point de départ.

La partie n'est pas encore gagnée

Jusqu'ici, c'était relativement facile: on avait des objectifs précis, la zone désignée, le recyclage. Maintenant, c'est toute l'infrastructure d'accueil qu'il faut parfaire: administration municipale, travaux de génie, etc...

— L'un de nos problèmes, c'est que nous n'avons pas de colonie anglo-saxonne. L'industriel anglophone qui songe à s'établir ici nous demande si on a des écoles secondaires où son fils pourra étudier dans sa langue...

Il y a aussi le problème de l'éducation à la démocratie.

— Ma grande peur, c'est que la pauvreté de la conscience politique détruise toute initiative. Il faut déclencher le sens des responsabilités collectives chez les gens. Les hommes d'affaires doivent apprendre à s'occuper vraiment de leurs affaires, et non pas seulement de leurs intérêts. Les élites traditionnelles doivent s'identifier à la localité. Sur une base communautaire, il y a moyen de créer une conscience politique à travers des objectifs communs, mais il faut toujours lutter pour que la voix du petit se fasse entendre. Ayant l'efficacité pour premier critère, le technocrate est porté à passer par-dessus la participation de la base. Moi, je dis qu'il faut tabler sur

le lien entre l'efficacité et la démocratie. Il faut que les technocrates et les leaders sociaux puissent se rencontrer.

La partie n'est donc pas encore gagnée. L'ouvrier, s'il marche, se montre encore sceptique, et le patron ne collabore pas encore vraiment, sauf en certains cas particuliers. Jusqu'ici, c'est surtout du côté des professionnels, des commerçants et des petits bourgeois que la commission s'est révélée efficace. Le prolétaire, lui, qui a pris conscience de sa condition, sait bien qu'il y a toujours entre ces messieurs de la commission et lui-même un mur en forme de signe de piastre, et il le dit.

— Nous savons que la plupart des gens de la commission industrielle agissent par intérêt personnel, déclare le chef ouvrier Edouard Gagnon, représentant du Congrès du travail du Canada et militant socialiste, mais cela ne nous empêche pas de collaborer avec eux, parce qu'il y a aussi dans la commission un Jacques Grand'Maison qui nous en a ouvert les portes et parce que les objectifs fixés nous paraissent valables...

La véritable épreuve de force

Selon le chanoine, la véritable épreuve de force surviendra à l'automne ou, au plus tard, d'ici deux ans.

— Notre minute de vérité, ce sera quand la baloune de l'Expo commencera à se dessouffler. On découvrira alors des besoins qu'on ne peut encore déceler aujourd'hui. C'est pourquoi il est si important d'aller chercher des gens valables et de créer des comités branchés sur des objectifs précis et vitaux.

Saint-Jérôme a vu naître l'espoir. Il lui faut maintenant au moins une nouvelle grande usine du secteur de l'industrie lourde employant 300 travailleurs. L'autoroute l'a mise à 30 minutes de Montréal. Ses terrains se vendent huit cents le pied carré, c'est presque donné. Grâce à Gérard Bruneau et à la commission, la Ville a maintenant commencé d'utiliser rationnellement les 50 acres qu'elle a convertis en zone industrielle et qui sont encore disponibles. Les investisseurs éventuels peuvent également trouver dans le Grand Saint-Jérôme 1,300 autres acres de terrain disponible, et la ville possède un fonds industriel de \$1.8 million qui pourrait, le cas échéant, être quadruplé.

Déjà, au cours des derniers mois, une demi-douzaine d'entreprises ont bénéficié de ce fonds industriel pour prendre de l'expansion ou s'implanter dans le parc — tout en créant de nouveaux emplois —, et plusieurs autres sont sur le point de s'en prévaloir.

D'autre part, phénomène unique au Canada, les travailleurs syndiqués ont maintenant leur mot à dire — par la voix de leurs représentants à la commission industrielle — dans l'acceptation ou le refus d'une demande d'assistance financière de la part d'investisseurs éventuels. Il y a deux ou trois mois, ils ont refusé d'admettre dans le parc industriel une manufacture de textile qui n'offrait pas toutes les garanties nécessaires de rentabilité et de bonne administration et qui ne semblait intéressée qu'à exploiter une main-d'œuvre à bon marché.

— A l'avenir, aucune entreprise ne viendra s'établir chez nous sans l'accord des syndicats, promet M. Thibault. Nous devons nous montrer exigeants: Saint-Jérôme n'a plus les moyens d'accueillir des pinottes shoppes..."

Reste maintenant à voir de quoi demain sera fait.



Sur les épines?

Quand la tension, au bureau, a mis vos nerfs à fleur de peau. Que vous ne pouvez vous calmer. Alors...

trinquez à la douce détente avec Postum décaféiné



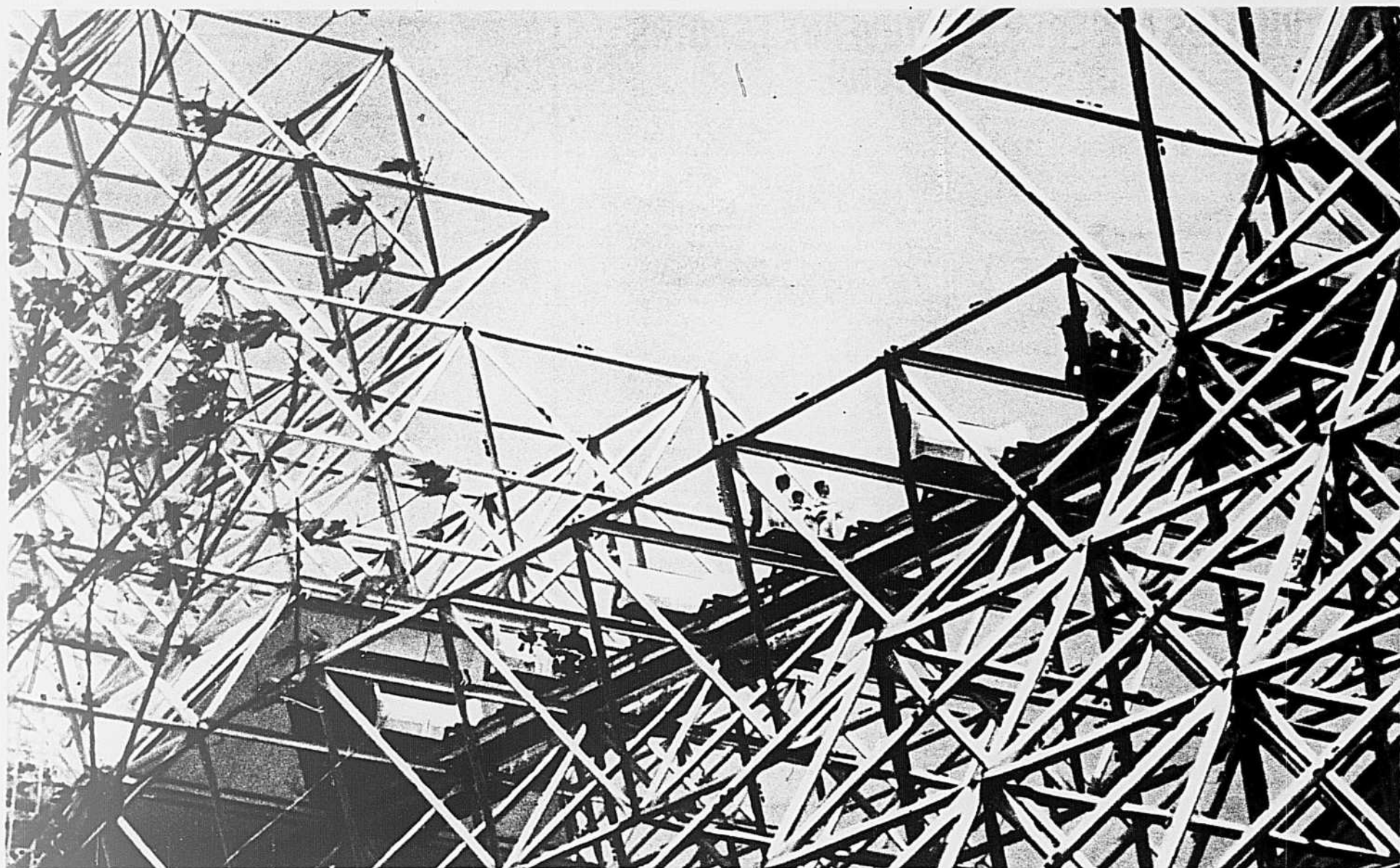
Le vaporisateur Sergeants® à la rescousse!

Tue puces et tiques. Préviend démangeaison, fongus et odeurs canines. De plus, le vaporisateur à puces et tiques Sergeant contient de la lanoline, qui soulage et conditionne le poil et la peau. Seulement \$1.59 dans les pharmacies et les boutiques d'animaux.



Excellent pour les chats également... Vaporisateur à puces de chats Sergeant, \$1.59

Gratuit—Livre sur les soins à donner aux chiens: Alimentation, dressage, maladies. Envoyer carte postale avec nom et adresse à Sergeant's, s/a Laurentian Agencies Ltd., C.P. 2260, St-Laurent, P.Q.



LE GYROTRON EST-IL UN ÉCHEC?

Il devait être l'attraction numéro un de la Ronde.
Rien ne fut épargné pour sa réalisation
et il coûta \$3 millions.
Pourtant, beaucoup en reviennent déçus...

PAR LYSIANE GAGNON

LES deux dames descendent la passerelle du gyrotron en papotant tranquillement : les derniers achats, la grippe de la petite.

— Mais le gyrotron? Avez-vous aimé ça?

Elles haussent les sourcils, comme si en moins de deux minutes elles l'avaient complètement oublié: "Ah oui, ben franchement, ça valait pas une piastre!"

Déjà sollicitées par d'autres manèges à "essayer", par d'autres pavillons à voir, elles n'auront ni le temps ni le goût de remâcher leur déception. Mais tous ceux qui sortent du gyrotron ont la même expression, vaguement dépitée... ou, pis encore, une absence totale d'expression: ni excités, ni émus par ce "voyage" de sept minutes dans l'espace et à l'intérieur d'un volcan, les visiteurs se contentent généralement de remarquer qu'ils "n'en ont pas eu pour leur argent", et, philosophes, s'empressent de l'oublier ailleurs.

Mais ceux dont c'est le métier que de

décrire leurs impressions ont la mémoire plus longue, et la plupart des journalistes n'ont pas hésité à faire état de leur déception. Pour Pierre Berton, le gyrotron est "d'un ennui monumental" ("a colossal bore"). Pour un autre, il s'agirait de "l'attraction qui a le plus déçu le plus grand nombre de gens". Pour un autre encore, le gyrotron n'est qu'"une fumisterie".

Un journaliste torontois le décrit en ces termes: "... les nacelles traversent, à une lenteur assommante, une salle noire parsemée de "planètes" qu'on croirait sorties d'une quincaillerie, flanquées d'un attirail interplanétaire de pacotille, puis descendent, tout aussi lentement, dans un "enfer" brumeux qui n'est pas plus terrifiant qu'un sauna."

En fait, la déception aurait été moins vive si les responsables et les publicitaires de l'Expo avaient été plus discrets. Mais pendant deux ans, et à grand renfort d'adjectifs et d'envoies dithyrambiques, le gy-

rotron a été présenté au public comme le clou de la Ronde, la pièce maîtresse de l'Expo, ce qui allait en devenir le symbole visuel — comme la tour Eiffel de l'exposition de Paris, comme l'atomium de l'exposition de Bruxelles.

Et cette déception aurait sans doute été commentée en termes moins acerbes s'il n'était pas de notoriété publique que le gyrotron a coûté trois millions de dollars.

Le gyrotron ne fera pas ses frais

Un mois et demi après l'ouverture de l'Expo, le gyrotron avait attiré 600,000 visiteurs, ce qui représente moins de \$600,000, puisque le prix d'entrée est d'un dollar pour les adultes et de cinquante cents pour les enfants.

C'est peu, si l'on tient compte de sa capacité maximum (3,000 personnes à l'heure), qui aurait dû, pour la même période de temps, porter le nombre de ses visiteurs à presque deux millions.

Le gyrotron risque donc d'être une entreprise déficitaire, bien que son prix d'entrée soit trois fois plus élevé que celui des autres manèges de la Ronde.

Qui plus est, l'Expo était à peine ouverte que déjà le gyrotron ne fonctionnait plus. Une défectuosité dans le système de transport fit arrêter le convoyeur, et l'on dut faire descendre plusieurs passagers par des échelles. Pendant dix jours, le manège resta fermé, jusqu'à ce que l'on mette au point un appareil efficace et sûr pour contourner un défaut mécanique qui nuisait à l'espacement des voitures.

Mais quand il recommença à fonctionner, de plus durs coups devaient lui être portés, chaque fois que quelqu'un disait à quelqu'un d'autre: "N'y va pas, c'est ennuyant." La publicité de bouche à oreille, qui en moins d'une semaine devait attirer des foules au pavillon tchécoslovaque, devait tout aussi efficacement écarter bien des gens du gyrotron: il y a généralement

des voitures vides dans le manège, et les files d'attente n'y sont jamais très longues.

Du cosmos à un volcan

La haute structure métallique du gyrotron fait désormais partie du décor quotidien des Montréalais. Que vous y soyez entré ou non, vous connaissez maintenant cet étonnant temple d'aluminium, qui se dresse sur la Ronde, à proximité du pont Jacques-Cartier qu'il domine de ses 215 pieds de hauteur.

Il contient deux structures distinctes reliées par une passerelle: une pyramide de 981.343 pieds cubes de volume dont l'intérieur se veut la représentation symbolique et impressionniste d'un voyage dans l'espace interplanétaire, et un édifice plus petit qui illustre dans le même esprit le cratère d'un volcan en fusion.

Les passagers prennent place dans des voitures qui les entraînent à la vitesse pépère de 200 pieds à la minute. Dans la première pyramide, ils se trouvent plongés dans un espace noir, qui doit leur donner une impression de profondeur infinie. Planètes, vaisseaux spatiaux, satellites, galaxies et cosmonautes y flottent, éclairés de manière diffuse, parfois à l'ultra-violet, et parfois en mouvement. Les voitures traversent la salle (dont, on s'en doute, les murs et les structures de support ont été peints en noir) dans le sens de la hauteur, effectuant autour d'une tour centrale un mouvement de rotation.

Après quoi l'on débouche en plein air, à une hauteur de 98 pieds, sur la passerelle qui mène au volcan. On y pénètre par une ouverture qui doit être (qui n'est pas toujours) camouflée par un écran de fumée, et l'on y descend à la verticale, sur une distance de 68 pieds. Les murs sont tapissés de diverses matières métalliques et plastiques éclairées de manière à symboliser les éléments d'un volcan (flammes, fumée, lave, cavernes rocheuses, etc.).

Comme dans la première pyramide, on a prévu des effets sonores: musique électronique, échos de cris humains, et, à l'intérieur du volcan, des bruits d'explosion.

Pour finir, les voitures s'engouffrent dans la gueule d'une sorte de crabe géant pompeusement baptisé "monstre". Et nous revoici à notre point de départ. Le tout a duré sept minutes.

Un danger: la littérature

Dans l'esprit de son concepteur, le gyrotron poursuit un double but: le voyage dans l'espace doit être une "expérience" sensuelle — c'est-à-dire impressionniste, qui émeuve les passagers au niveau de la sensibilité pure. Et la plongée dans le volcan doit avoir l'effet d'un choc brutal, inspirer même une certaine frayeur — à tout le moins une sensation de malaise.

Donc, une expérience en trois parties: d'abord le rêve, la douceur immatérielle et le dépaysement total d'une lente randonnée dans l'espace, dans l'infiniment grand. Ensuite, le brusque retour à la terre dans sa réalité la plus terrifiante, celle de ses entrailles. Enfin, la sortie par la gueule du monstre, — pour les enfants, cela aurait pu être une petite terreur de quelques secondes, et, pour les adultes, un peu de fantaisie et de mélo, la représentation symbolique du jeu. Tout cela, bien sûr, dans l'esprit de son concepteur.

Or, le problème du gyrotron — il suffit d'essayer de le décrire pour s'en rendre compte — est essentiellement un problème de mots. Sa conception se prête à mille interprétations, toutes plus abstraites, gratuites et littéraires les unes que les autres. Il est facile, autrement dit, de "s'écouter parler" sur ce sujet, et, ce faisant, d'exalter considérablement les mérites.

C'est peut-être ce qu'ont fait — involon-

tairement — les responsables du gyrotron. Un projet du genre est généralement fascinant sur papier. Le produit fini l'est souvent beaucoup moins: des impératifs techniques peuvent modifier le projet initial. Et surtout, on joue ici avec des impondérables: il s'agissait d'impressionner le public, d'agir sur sa sensibilité. Or, comment s'en assurer à partir seulement de devis, de maquettes?

— Un projet comme le gyrotron, souligne le directeur de la Ronde, M. Maurice Dubois, ça relève du show biz. C'est en quelque sorte un pari, qui repose sur des certitudes... instinctives. D'autant plus qu'il n'y avait pas de précédent: le gyrotron est un manège unique en son genre.

Sean Kenny: "J'y suis allé trois fois..."

Il semble bien que ce pari ait abouti à un échec monumental. Tous les gens que nous avons interrogés sur le gyrotron sont unanimes: il n'y a là-dedans rien qui puisse enthousiasmer quiconque a plus de six ans... et encore (j'ai vu des enfants parfaitement impassibles).

Le principal reproche que l'on fasse au manège, c'est que les voitures vont trop lentement. Les plus attentifs soulignent que certains effets de truquage sont bien visibles. On ajoute que le fait que les voi-

tures restent parfaitement stables et horizontales même pendant la plongée dans le volcan nuit au "suspense". On note enfin que l'épisode du crabe géant est risible et enfantin.

La seule personne qui manifeste encore quelque enthousiasme au sujet du gyrotron (à notre connaissance en tout cas), c'est... son auteur, le designer britannique Sean Kenny. Nous l'avons rencontré récemment, alors qu'il était de passage à Montréal pour un colloque sur le lieu théâtral.

Sean Kenny: 35 ans environ, blond, trapu, le visage roussillé et la voix douce d'un Irlandais rêveur. Il est bien connu dans les milieux théâtraux du monde entier pour ses conceptions révolutionnaires en matière de décor.

— Votre projet initial a été quelque peu transformé. Il comptait quatre éléments, il n'en a plus que deux. Qu'est-ce que vous pensez du gyrotron tel qu'il est devenu?

— J'y suis allé trois fois. Bien sûr, il y a des détails que je modifierais si c'était à refaire — des questions d'éclairage, surtout. Bien sûr, je ne suis jamais satisfait de ce que je fais — on évolue, on a de nouvelles idées, quoi. Mais enfin, dans l'ensemble, je pense qu'il est intéressant.

— Les voitures fonctionnent à 70 pour cent de leur vitesse maximum, donc beaucoup moins vite que prévu. Cela n'atténue-

t-il pas grandement la sensation de vertige que le voyage dans le gyrotron devrait normalement provoquer chez les passagers?

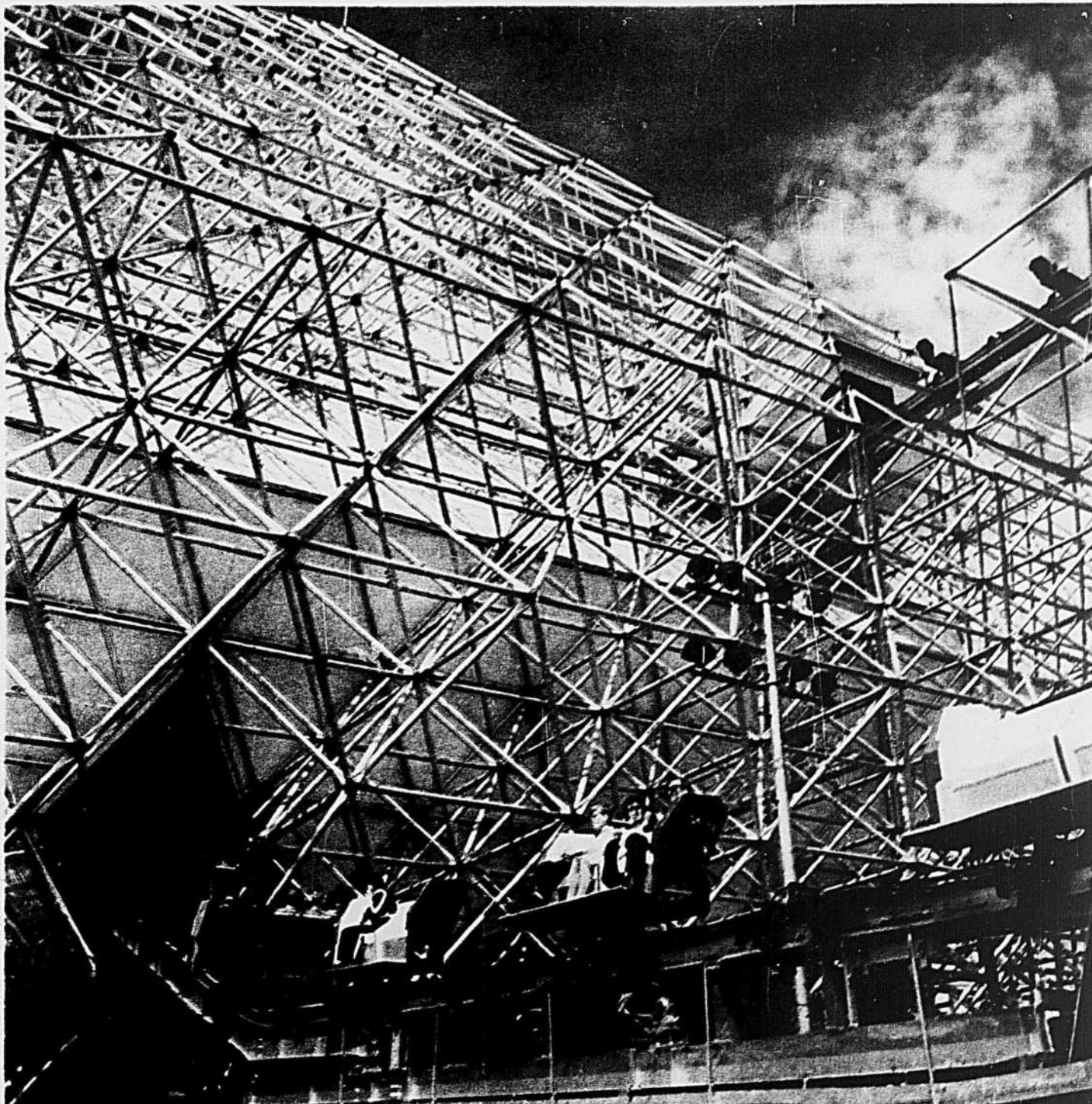
— Selon moi, pas du tout. Dans l'idéal, les voitures devraient même aller encore plus lentement, car la durée du passage dans le manège est trop brève. Sept minutes, ce n'est pas assez long pour se mettre vraiment dans l'ambiance. Il faut y retourner plusieurs fois pour tout apprécier.

En fait, les visiteurs n'y retournent pas. Et la plupart, de leur propre aveu, ne ressentent rien du tout, n'ont aucune sensation particulière. Même ceux qui ne s'attendaient pas à expérimenter un manège de conception traditionnelle et étaient tout disposés à se laisser emporter par une série d'impressions nouvelles, même ceux-là donc, n'ont pas "marché".

Dire, comme M. Kenny, que les gens n'ont pas compris le principe du gyrotron et l'ont jugé comme ils l'auraient fait d'un manège traditionnel, c'est peut-être aller un peu vite: en cette matière, la réaction immédiate du public est concluante, et l'on n'exige pas des gens qu'ils fassent un effort intellectuel pour éprouver une sensation de vertige, d'apesanteur ou de dépaysement.

Des déclarations flamboyantes

L'histoire du gyrotron est longue et



Pour effectuer certains calculs nécessaires à l'élaboration de cette structure d'aluminium, des ordinateurs électroniques ont fourni en deux jours l'équivalent de ce qu'auraient dû accomplir 30.000 mathématiciens durant leur vie entière.

compliquée. Elle remonte au début de l'automne '65.

En septembre de cette année-là, la direction de l'Expo annonce aux journalistes la mise au point d'un manège "de conception révolutionnaire, qui sera le clou du parc d'attraction", et qui "offrira au public des expériences uniques".

Le mois suivant, le gérant général de l'Expo dit de ce manège que ce sera le symbole publicitaire de l'Expo.

Le 4 novembre, les plans du manège sont révélés aux journalistes, lors d'une conférence de presse à Toronto. C'est ici que s'amorce un grand roulis d'envolées pseudo-lyriques qui vont donner au gyrotron une auréole qui lui coûtera cher. On parle de "soumettre l'être humain à une suite d'expériences de mouvements, d'humour, de peur et de rire" (sic).

Mais en janvier '66, le bruit court que le gyrotron "est tombé à l'eau", et le commissaire adjoint, M. Robert Shaw, déclare que sa réalisation coûterait trop cher. Quelques jours après, on annonce la révision des devis, et les commentateurs soulignent que les dirigeants de l'Expo tiennent mordicus à ce que le gyrotron soit construit, pour des raisons de prestige. Le directeur de l'aménagement, le colonel Churchill, affirme qu'il s'agira d'"un manège fantastique extrêmement spectaculaire".

M. Kenny, qui en est le concepteur, n'y va pas de main morte lui non plus: "Je veux, dit-il à cette époque, donner une idée de l'homme, du monde, et de l'avenir..."

Dans une conférence devant un groupe d'architectes, son associé, M. George Djurkovic, s'exalte, et décrit l'effet que produira le gyrotron sur le public en ces termes difficilement traduisibles: "pure, gothic horror" (l'horreur à l'état pur, l'horreur monumentale). Et de s'inquiéter: "Peut-être, dit-il, sera-ce même trop terrifiant..."

Quelque chose d'imposant... mais quoi?

Mais dans les coulisses, c'était beaucoup moins romantique. Des réunions nombreuses et harassantes se poursuivaient, depuis le jour où les responsables de la Ronde s'étaient dit qu'il fallait, pour attirer les visiteurs dans ce secteur qui avait le double handicap d'être payant et séparé de l'Expo par la masse du pont Jacques-Cartier, qu'il y fallait, donc, une attraction ultra-spéciale de grande envergure. On était prêt à y consacrer la moitié du budget de \$5 millions alloué à la construction des manèges, soit \$2,400,000.

"On pensait vaguement, dit M. Dubois, à une représentation quelconque de l'espace, ou encore à un voyage dans la lune... Bref, il nous fallait quelque chose de grand, de haut, d'imposant, dans lequel les gens se sentent impliqués, et qui puisse convenir à toute la famille. Mais quoi?"

Le designer Sean Kenny, rejoint par l'organisateur du festival mondial à l'Expo, M. Gordon Hilker, devait apporter une réponse plus précise à cette question.

"Le principe du gyrotron, rappelle M. Dubois, est né le 29 mars 1965, à la fin de l'après-midi.

—Vous avez bonne mémoire!
—C'était le jour de mon anniversaire.

Le projet de Kenny comporte quatre éléments: l'embarcadère du manège est une plate-forme tournante située à l'endroit où se trouve aujourd'hui la "Laterna magika". Les passagers traversent la pyramide interplanétaire, plongent dans le volcan, puis passent à travers un tunnel où sont prévues diverses sortes d'expériences plus ou moins humoristiques, et replongent dans une chambre sous-marine, aménagée dans le lac des Dauphins, pour en revenir par la gueule d'un monstre, et revenir au point de départ.

C'est ce projet qui devait être d'abord annoncé au public, en septembre '65. Mais à l'étude, on y voit quatre désavantages sérieux:

1—Le budget est défoncé: ce projet coûterait aux environs de huit millions.

2—Le manège comporte un gigantesque anneau de fer qui, encerclant les autres manèges de la Ronde, donnerait aux gens l'impression d'être enfermés. C'est justement ce qu'il faut éviter dans n'importe quel parc d'amusement.

3—Le projet comporte des difficultés techniques, particulièrement en ce qui concerne la cabine sous-marine. Les ingénieurs-conseils doutent qu'elle puisse être réalisée à temps.

4—Le tunnel n'est peut-être pas indispensable.

Le gyrotron a changé plusieurs fois de forme

On demande finalement à Sean Kenny de réviser ses projets. C'est vers cette époque que l'on parle de l'abandon du gyrotron. "En fait, note M. Dubois, le gyrotron n'est jamais disparu de la carte de la Ronde. Mais il a changé plusieurs fois de forme."

Le tout nécessitait des réunions nombreuses et harassantes, des voyages-éclair de Sean Kenny, de longues discussions où ingénieurs et techniciens conseil devaient modérer l'enthousiasme des designers, et d'où les responsables du budget sortaient en sueur.

Enfin, on finit par se mettre d'accord. Le gyrotron coûtera \$2,800,000 "et des poussières" (c'est-à-dire, précise M. Dubois, \$3 millions). Il comportera les deux premiers éléments, pyramide interplanétaire et volcan, plus le monstre géant.

Le contrat de construction générale est accordé à la compagnie Bremner. La firme de Sean Kenny met au point les "effets spéciaux", c'est-à-dire les éléments d'exposition. Le système de transport est conçu par une compagnie britannique et réalisé par une compagnie américaine, et c'est l'Alcan qui se charge de la structure d'aluminium.

On a peut-être trop parlé de l'intérieur du manège, et pas assez de sa structure extérieure, qui, en termes d'architecture, représente une sorte de tour de force, et qui n'aurait pu être réalisée sans le travail de calculateurs électroniques: 7,050 tubes d'aluminium de même longueur et de même diamètre assemblés triangulairement selon un calcul extrêmement compliqué (que seule l'électronique pouvait mettre au point, effectuant en deux jours un travail équivalent à ce qu'auraient dû fournir 30,000 hommes pendant toute leur vie, selon les méthodes ordinaires de calcul!).

De l'avis de plusieurs, cette structure est, avec le pavillon allemand et la boule géodésique du pavillon américain, l'une des plus belles conceptions architecturales de l'Expo.

Dans deux ans, le gyrotron deviendra propriété de la Ville de Montréal, en même temps que le parc d'amusement de la Ronde. Ce qu'on en fera alors, personne ne le sait au juste. Il est à peu près certain qu'on en changera le contenu. M. Kenny, pour sa part, verrait très bien une représentation audio-visuelle de l'histoire du Canada.

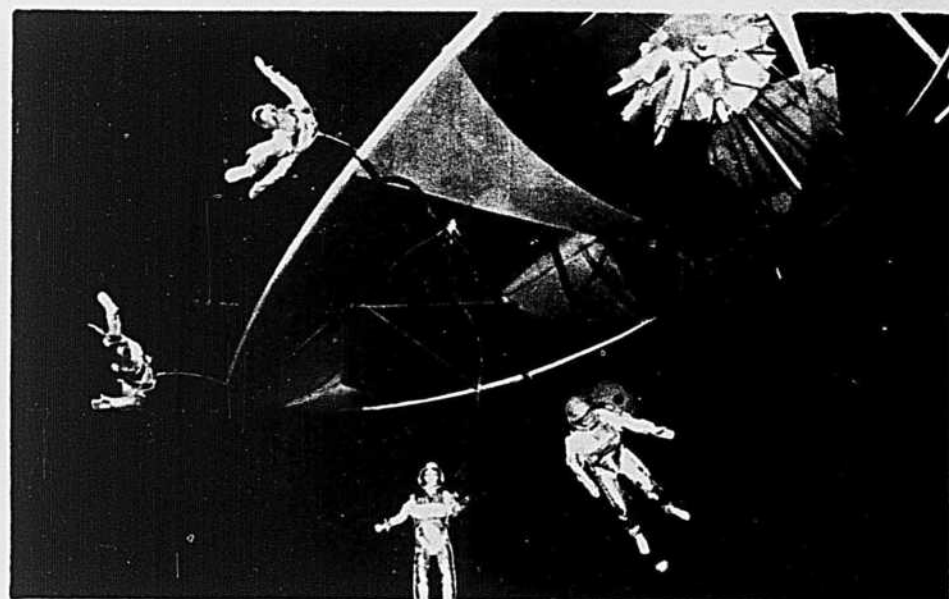
En attendant qu'on finisse par trouver à quoi cette belle structure pourrait bien servir, les visiteurs s'enfourment dans le gyrotron et en ressortent avec l'expression placide de vieux habitués du métro.

Pour une déception qui dure sept minutes, on a dépensé un nombre incalculable d'heures de réflexion, de travail et de pourparlers, et beaucoup de dollars qui se répartissent comme suit: \$265,000 pour les

honoraires des dessinateurs, \$900,000 pour le système de transport, \$900,000 pour la structure métallique, \$450,000 pour les "effets spéciaux", \$500,000 pour les travaux de construction générale.

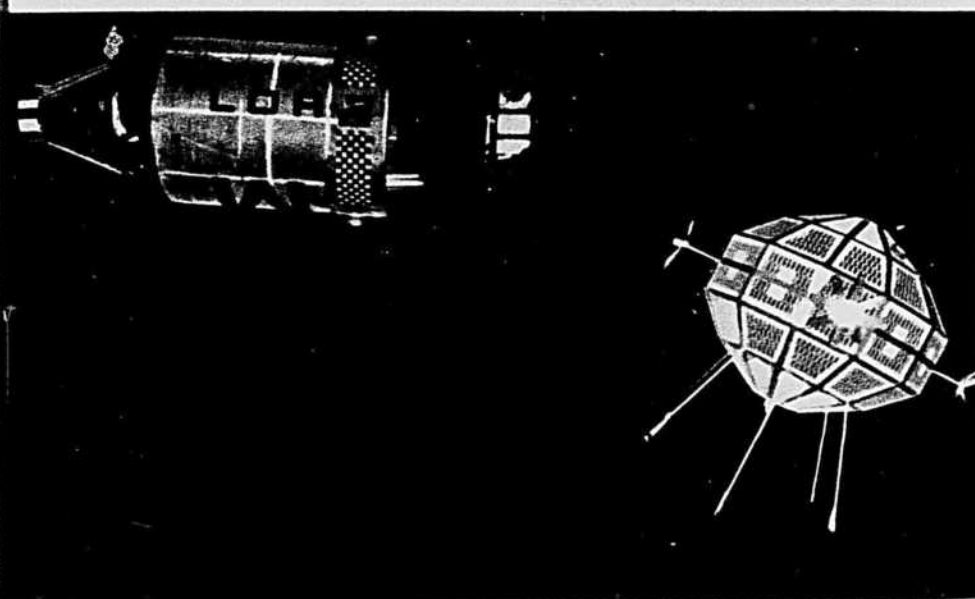
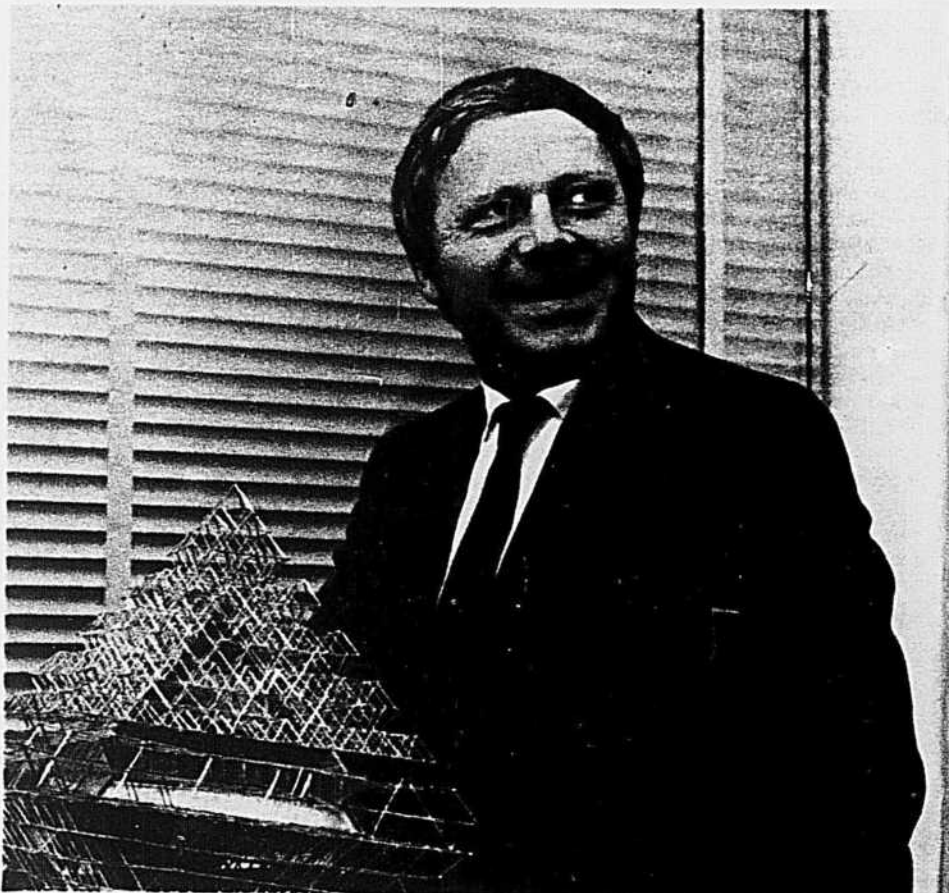


La descente dans le volcan: elle se fait à la verticale, mais les sièges restent stables et horizontaux.



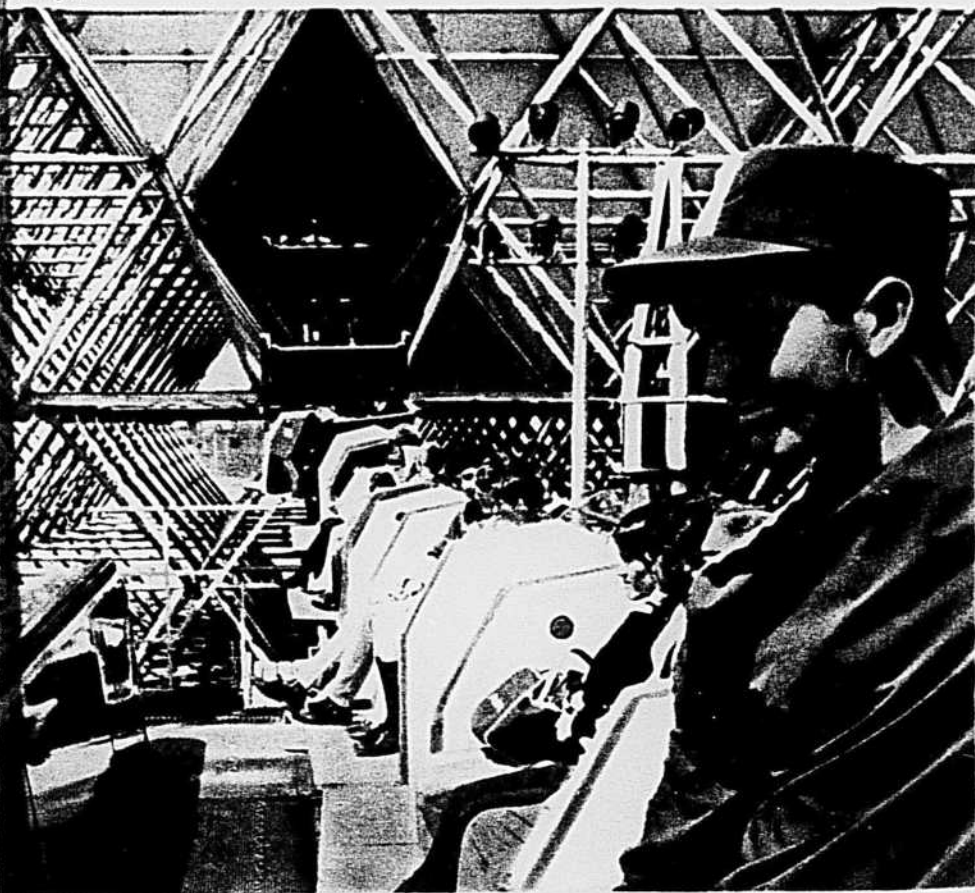
Les cosmonautes sont reliés à la capsule par des cordons rigides auxquels des moteurs impriment un mouvement de rotation.

L'inventeur du gyrotron, M. Sean Kenny, designer britannique réputé. Pourtant, sur papier, c'était bien fascinant le gyrotron. Et l'on se demandait même s'il ne serait pas "trop terrifiant"...!

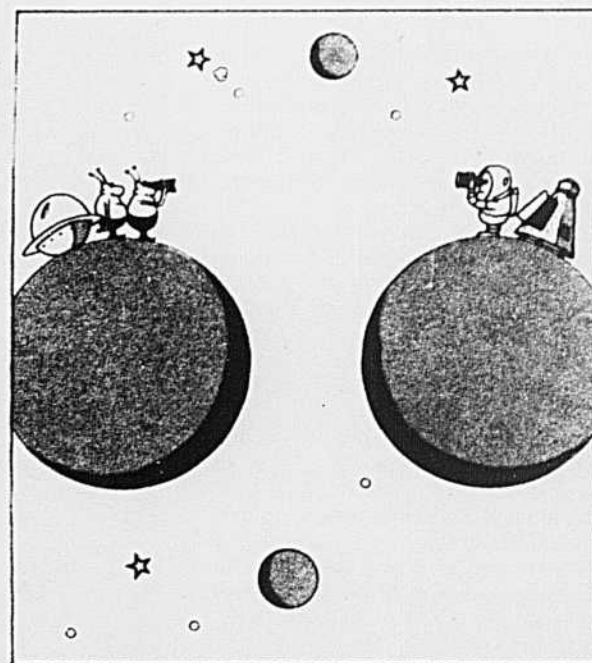
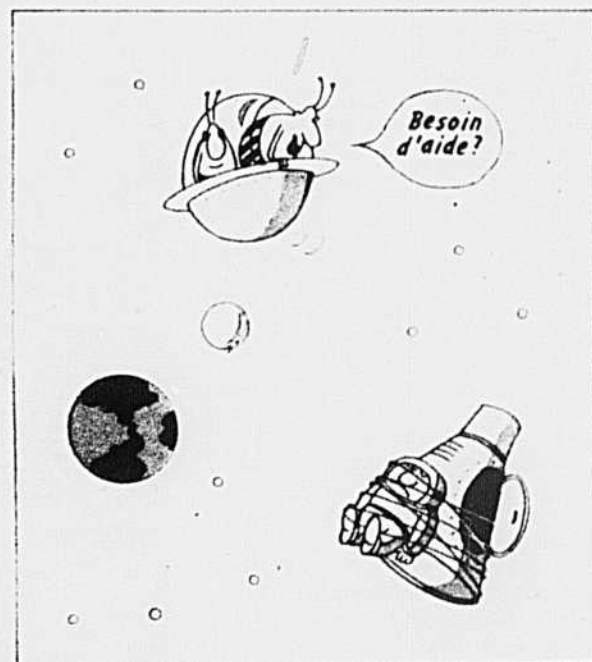
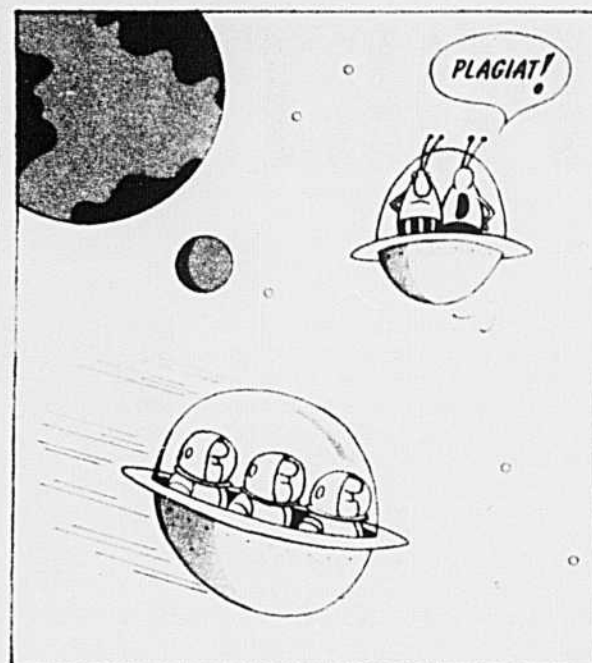


A l'intérieur de la pyramide interplanétaire, des vaisseaux spatiaux et des satellites gravitent autour du convoyeur qui charrie les passagers à travers la représentation impressionnante de l'espace.

Un mois et demi après l'inauguration de l'Expo, 600,000 personnes avaient visité le gyrotron. Compte tenu de sa capacité maximum, c'est peu.



BIP BIP par robert leduc



LE RUGBY, SPORT DE GENTILHOMME

PAR GUY PINARD

DURANT un match de hockey, dans la ligue Nationale, un arbitre siffle un hors-jeu, et dit gentiment: "Allons, messieurs, veuillez s'il vous plaît me remettre la rondelle". Et les joueurs de s'exécuter, un large sourire aux lèvres.

Après la rencontre, le capitaine Jean Béliveau, du Canadien, amène le capitaine de l'équipe adverse dans une boîte de nuit, et lui paie un repas dans le restaurant le plus sélect de Montréal.

Vous aurez constaté, du moins je l'espère, que ces remarques tiennent du domaine de la fiction. Et vous allez conclure que ce serait impensable.

Pourtant c'est l'apanage du rugby. Ou ruggier, appelez-le comme vous voudrez.

Le rugby (tel est son nom le mieux connu sur la scène internationale) ne date pas d'hier. Dès 1823, un élève du collège de Rugby, William Webb Ellis, donnait naissance au rugby.

Plus près de chez-nous, le rugby existe depuis longtemps, mais dans un état de somnolence. On rapporte par exemple qu'en 1920, l'équipe du MAAA (Montreal Amateur Athletic Association) disputait ses matchs au parc Westmount.

Mais ce n'est que tout récemment, soit depuis 1955-56 qu'il a commencé à gagner la faveur du sportif au Québec.

Qu'est-ce que le rugby? Disons en premier lieu qu'il est l'ancêtre de notre football canadien. Du football moins stylisé, moins rigoureux, plus impulsif.

C'est un sport qui peut difficilement gagner la faveur du public spectateur. Trop souvent les meilleurs jeux ne sont que le fruit de l'impulsion du moment. Comme le spectateur ne peut s'improviser "instructeur d'estrade", il n'apprécie guère le rugby.

Une équipe comprend 15 joueurs. Aucun remplaçant n'est utile puisqu'aucune substitution n'est permise durant un match. Peu importe la situation, blessure, expulsion ou autre. Une équipe ne peut commencer un match à moins qu'elle ne compte 11 joueurs au minimum.

Contrairement au football américain, la passe avant n'est pas admise. Le jeu se développe latéralement pendant que se dessine un *essai*, première façon de compter des points, et qui en vaut trois. La *transformation* d'un *essai*, effectuée en bottant le ballon comme nous le faisons au football, vaut deux points.

Une autre façon de compter, le *but sur coup de pied tombé*, nous fait penser au placement du football canadien. Tout comme ce dernier, il vaut trois points. La dernière façon d'accumuler des points durant les 80 minutes de jeu (deux demies de 40 minutes, coupées par un repos de 5 minutes) est le résultat des pénalisations imposées à l'adversaire.

L'équipe ainsi punie pour une des infractions prévues au code du jeu doit su-



Où est le ballon dans cette vague humaine? Une question de \$64,000...



Le but sur coup de pied tombé, seule ressemblance du ruggier avec le football américain...

bir un but sur coup de pied de pénalité. L'équipe qui le tente pourra ajouter trois points à son total si elle le réussit.

Ajoutez à cela que le porteur du ballon doit toujours être le plus avancé en territoire ennemi, que les blocs ne sont pas permis et que le ballon doit constamment se déplacer.

Vous êtes prêts à assister à votre premier match de ruggier. Car ainsi l'appelle-t-on au Canada.

"Nous avons changé le nom de rugby à ruggier au pays pour ne pas créer de confusion chez les amateurs de sports, car la

"Canadian Rugby Union" régimente le football canadien, et non le rugby ou ruggier," disait récemment Mike Hainsworth, publicitaire du club Westmount. Il aurait pu ajouter que la chose n'est pas si bête, puisqu'un joueur de rugby dans les pays anglophones, c'est un "ruggier"...

Hainsworth souligne que la France aligne présentement la meilleure équipe de rugby au monde. Elle vient de remporter le championnat de sa ligne, après avoir eu le meilleur sur les équipes anglaise, écossaise, irlandaise et galloise.

Même si la France n'a pas rencontré la Nouvelle-Zélande, c'est la ferme impression de Mike que les Français s'imposeraient dans une série de matches contre les Néo-Zélandais.

Au Canada, les progrès sont assez rapides. Surtout en Colombie britannique, château fort du ruggier au Canada.

"L'an dernier, une équipe canadienne a effectué une tournée et elle s'est fort bien tirée d'affaire contre les pays européens. Je crois que le ruggier canadien a fait des progrès immenses sur le plan international. Le jour n'est pas loin où le Canada pourra lancer un défi aux grands du rugby."

Quand Hainsworth parle des progrès du Canada, il fait surtout allusion à la Colombie britannique, puisqu'on y trouve 45 pour cent des quelque 3,500 joueurs de ruggier canadiens (joueurs universitaires non compris).

"La dernière équipe internationale formée au Canada, en 1966, comprenait 14 joueurs de la Colombie britannique, et un joueur du Québec, un Européen," a-t-il dit pour expliquer son raisonnement.

Puis il souligne qu'alors qu'en Colombie britannique, les joueurs de ruggier sont des Canadiens, en Ontario et au Québec, par exemple, 70 pour cent des joueurs sont des Européens, qui ont déjà pratiqué le ruggier dans leur pays d'origine et veulent continuer à le faire dans leur pays d'adoption.

Mais il refuse de lancer l'éponge. Loin de là. Le ruggier grandit au Québec.

Tant chez les Canadiens français que chez les Canadiens anglais.

"Présentement on compte 13 clubs dans l'association provinciale," a souligné Hainsworth en rappelant qu'un "club" pouvait grouper plusieurs "équipés" chacun.

"A Montréal, le Rugby-Club est devenu le premier groupe de joueurs de langue française. On trouve également de vos compatriotes à Granby, Québec, Tracy."

Les autres clubs sont de la région de Montréal (cinq), de celle d'Ottawa (trois), le dernier, de Deep River, Ontario.

Le seul obstacle qui se dresse devant les progrès du rugby, et qu'on ne saura d'ailleurs pas surmonter, c'est le climat. Et la difficulté d'obtenir des terrains, qui force la ligue à abandonner ses activités de la mi-juin à la mi-août.

"Partout où on pratique le rugby, la saison normale s'étend de septembre à avril.

"Nous, à cause de la chaleur, et des difficultés à obtenir des terrains, nous devons commencer à la mi-avril, cesser temporairement à la mi-juin, reprendre à la mi-

août, pour terminer notre calendrier de quelque 25 matches à la mi-octobre.

"Mais que faire contre le froid rigoureux de l'hiver? Que faire pour résoudre le problème des terrains? Rien de pratique. Nous n'avons qu'à nous incliner."

Le rugby n'atteindra jamais l'ampleur du football ou du hockey au Canada. Même le soccer progressera plus rapidement que lui.

Mais pour ceux qui le pratiquent, c'est le meilleur sport qui soit. Sport où la gentillesse est de mise, gentillesse quasi chevaleresque. Où le respect de l'arbitre est incomparable. Où l'adversaire mérite toutes les considérations possibles.

En guise de conclusion, je crois que je pourrais difficilement trouver une meilleure définition que celle d'un confrère américain, Dick Hyland, ex-membre de l'équipe olympique de l'oncle Sam, membre de l'équipe "All America":

"Le rugby, c'est la diligence, le dilettantisme et le sport réunis sous un même toit."

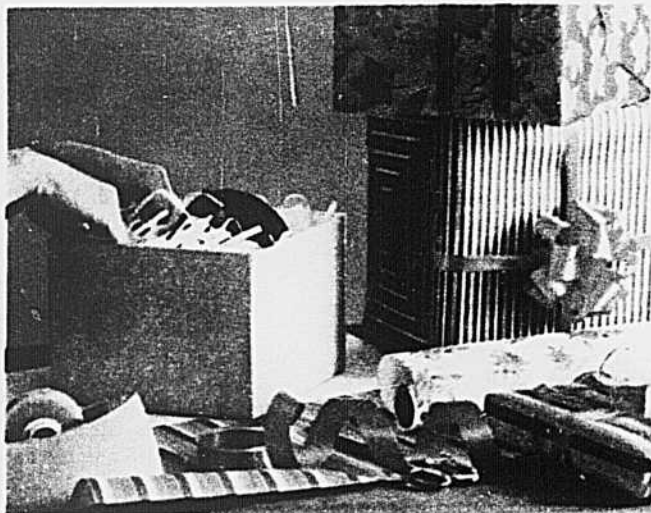


Pas question d'une visite au vestiaire à la mi-temps. C'est sur le terrain des hostilités qu'on déguste sa liqueur douce.



Équipe de Westmount de 1966. Ce sont eux qui ont joué le rôle de pionniers du ruggier au Québec.

CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"



Le papier du Canada, source de bien-être



Sur le papier sont consignés dix mille ans d'histoire. Toute la science. Les plus grands textes de l'humanité. Les nouvelles du jour. L'avenir même sous forme de projets, de programmes, d'agendas, de pronostics. Toute notre civilisation a pour support le papier. Et si l'on peut faire du papier une bible, on peut en faire aussi un gobelet, un bonnet, un napperon, une tenture, un sac, un emballage. L'industrie du papier est l'une des grandes industries du Canada. Et l'un de ses principaux moyens de transport, c'est le CN.



Expédition rapide et sûre